

Le Grand Prix Assia
Djebar du Roman
célèbre ses lauréats
pour l'année 2026

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS

Le Président de la République prend des mesures concrètes globales et complémentaires

(P5)

22 000 PROJETS FINANCÉS RIEN QU'EN 2025

L'ANGEM, pilier de l'entrepreneuriat de proximité et de la création d'emplois en Algérie

Depuis plus de deux décennies, l'Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit (ANGEM) s'impose comme l'un des instruments les plus efficaces de la politique publique de soutien aux petites et micro-entreprises et de lutte contre le chômage. Au-delà du simple financement, son rôle est de faire émerger un tissu économique local résilient, en donnant aux porteurs d'idées, souvent exclus du circuit bancaire classique, les moyens de transformer leur savoir-faire en activité génératrice de revenus. Avec 22 000 projets financés rien qu'en 2025, l'Agence confirme sa dynamique et son ancrage sur le terrain.

(Lire en Page 3)



● ALGÉRIE - NORVÈGE

Sonatrach et Scatec discutent décarbonation et dessalement

(P4)

● GAZA

Le PAM réduit «drastiquement» son aide alimentaire faute de financements

(P12)

Sénégal : Dakar se prépare à accueillir les premiers Jeux olympiques de la Jeunesse organisés en Afrique

Dakar se prépare à accueillir le premier événement olympique organisé sur le continent africain, à moins de deux semaines de l'ouverture des quatrièmes Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), prévus du 31 octobre au 13 novembre 2026 au Sénégal. Dans les rues et sur les principales places de la capitale sénégalaise, affiches, panneaux géants et statues de la mascotte officielle, « Ayo », donnent déjà le ton. Conçu par la lycéenne sénégalaise Ndeye Mariama Diop, ce jeune lion, dont le nom signifie « joie » en yoruba, est représenté pratiquant plusieurs disciplines, du basket-ball à l'aviron en passant par la course de haies. Ces statues attirent habitants et visiteurs venus se faire photographier à leurs côtés. Quelque 2 700 athlètes âgés de 15 à 18 ans, venus d'environ 200 pays, participeront aux épreuves de 35 disciplines sportives. Les compétitions se dérouleront sur huit sites répartis entre Dakar, Diamniadio et Saly, avec une participation à parité entre athlètes féminins et masculins. Une équipe olympique des réfugiés prendra également part, pour la première fois, aux Jeux Olympiques de la Jeunesse. « J'invite les citoyens de tous les pays africains, du nord au sud, à venir à Dakar pour découvrir cet événement. Au-delà du sport, je pense que ce sera une véritable fête », a déclaré à Anadolu Jess Mabanu, un visiteur rencontré au Monument de la Renaissance africaine. Au sein du comité d'organisation, Ibrahima Sy souligne la volonté du Sénégal de faire découvrir sa tradition d'hospitalité, la « teranga ». « Nous accueillerons des athlètes du monde entier. Nous voulons montrer l'hospitalité sénégalaise à tous les visiteurs », a-t-il affirmé.

France : l'UE défend le droit de manifester pacifiquement et condamne les violences



La Commission européenne a défendu lundi le droit de manifester pacifiquement, tout en condamnant les violences, les incendies volontaires, les pillages et les attaques visant des personnes et des bâtiments publics, dans un contexte de troubles persistants en France. « Le droit de manifester pacifiquement est un droit fondamental dans tous les pays démocratiques et doit être protégé », a déclaré le porte-parole Markus Lammert lors du point de presse de la mi-journée à Bruxelles. Lammert a qualifié d'« inacceptables » les actes de violence, les incendies volontaires, les pillages ainsi que les attaques contre des personnes ou des bâtiments publics. Il a indiqué que l'Union européenne soutenait les efforts des autorités françaises visant à protéger les personnes, les biens et les institutions publiques, dans le plein respect des droits fondamentaux. Le porte-parole a souligné que le maintien de l'ordre relevait de la compétence des autorités nationales, précisant que les enquêtes sur les incidents se poursuivaient au niveau national. De son côté, le porte-parole de la Commission européenne, Thomas Regnier, a rappelé la responsabilité des plateformes numériques face aux risques d'utilisation abusive de leurs services et de leurs algorithmes pendant les troubles, notamment en matière d'amplification des violences et d'incitation à la violence. Se référant au règlement européen sur les services numériques (Digital Services Act, DSA), Regnier a expliqué que les plateformes étaient tenues d'évaluer et d'atténuer les risques liés à la diffusion ou à l'amplification de contenus violents en ligne, quelle qu'en soit l'origine. Il a ajouté que la Commission restait en contact étroit avec les autorités françaises et le coordinateur français pour les services numériques. Une nouvelle réunion avec les responsables français était prévue dans la journée de lundi, a-t-il précisé. Ces déclarations interviennent après les manifestations organisées samedi à travers la France, marquées par des violences et des pillages dans plusieurs villes. Selon les chiffres officiels cités dans le rapport, près de 1 000 membres des forces de l'ordre ont été blessés, environ 1 500 commerces ont été pris pour cible et quelque 2 400 interpellations ont été effectuées. Les dégâts occasionnés par ces violences sont estimés à plusieurs centaines de millions d'euros, selon les mêmes données.

Brésil : la justice demande à Meta de démontrer la neutralité de ses algorithmes avant le second tour

La justice brésilienne a donné au groupe technologique américain Meta 24 heures pour démontrer que ses systèmes d'intelligence artificielle ne favorisent aucun des deux candidats au second tour de l'élection présidentielle prévu dimanche prochain, ont rapporté des médias locaux. L'ordonnance du Tribunal supérieur électoral, signée par le magistrat Marco Aurelio Bellizze Oliveira, concerne les systèmes algorithmiques de Meta utilisés sur Instagram, Facebook et WhatsApp, selon le média brésilien Universo Online (UOL). L'entreprise doit démontrer qu'elle ne restreint pas la diffusion de contenus politiques, après que l'équipe de campagne du président Luiz Inácio Lula da Silva a affirmé qu'elle limitait la visibilité de publications favorables au chef de l'État sortant tout en permettant la diffusion de publications hostiles générées par intelligence artificielle. « Ces incohérences dans les indicateurs exigent des explications et une correction immédiate », a déclaré Michel Bertoni, avocat de l'équipe de campagne de Lula. Selon lui, lorsqu'une grande plateforme numérique restreint de manière inégale la circulation de contenus politiques, elle compromet directement la régularité du scrutin et porte atteinte à la souveraineté nationale. Cette mesure intervient après la publication d'informations du quotidien brésilien Folha de S.Paulo, citant des échanges internes selon lesquels des employés de Meta reconnaissaient l'existence de restrictions affectant les comptes de Lula, tandis que les algorithmes recommandaient le profil et la chaîne WhatsApp de son adversaire, Flavio Bolsonaro. Meta a démenti tout traitement préférentiel en faveur d'un candidat avant le second tour du 25 octobre, affirmant que ses règles s'appliquent de la même manière à toutes les personnalités politiques. Le groupe a précisé que les discussions internes portaient sur la gravité de problèmes techniques connus du public, et non sur un parti pris politique.



Italie : deuxième journée de violences et de pillages à Milan, plus de 200 personnes interpellées

Au lendemain d'une mobilisation contre la vie chère, Milan a connu une série de nouveaux incidents près du Duomo. Des commerces ont été saccagés et la police est intervenue pour disperser des groupes de jeunes. Plus de 200 personnes ont été conduites au commissariat. Giorgia Meloni a convoqué une réunion d'urgence sur la sécurité publique. Le centre de Milan a connu une nouvelle journée de violences le 18 octobre, au lendemain d'une manifestation contre la vie chère qui avait dégénéré en affrontements avec la police. Jusqu'à 2 000 personnes se sont rassemblées près de la place du Duomo, après la diffusion sur les réseaux sociaux d'appels à se réunir sur place. Dans les rues voisines, plusieurs groupes de jeunes, dont certains masqués, ont saccagé des commerces. La Via Torino a été particulièrement touchée, avec des vitrines brisées, des poubelles renversées et du mobilier urbain endommagé. Un supermarché Carrefour a également été pillé. Les forces de l'ordre sont intervenues avec des gaz lacrymogènes et des canons à eau pour disperser les groupes impliqués dans les violences. Plusieurs magasins ont fermé leurs portes et l'accès à la cathédrale du Duomo a été interrompu plus tôt que prévu. En fin de journée, la police avait repris le contrôle du secteur. Selon les bilans publiés après les incidents du 18 octobre, plus de 200 personnes ont été conduites dans les commissariats milanais, dont environ 80 % de mineurs. Les chiffres varient toutefois selon les décomptes et les procédures prises en compte. Un autre bilan évoque plus de 270 personnes interpellées dans le cadre des troubles, dont 22 faisant l'objet d'accusations pour pillage, violences ou résistance aux forces de l'ordre. Les dégâts matériels sont également importants. L'association italienne Unimpresa estime à environ 1,3 million d'euros le coût des dégradations liées aux troubles survenus dans plusieurs villes du pays, et pas uniquement à Milan. La poursuite des violences a conduit la Première ministre Giorgia Meloni à convoquer une réunion d'urgence consacrée à la sécurité publique pour ce 19 octobre. À Milan, le maire Giuseppe Sala a également condamné les pillages et les dégradations, exprimant son inquiétude face à l'ampleur des incidents. Ces événements alimentent les tensions entre le gouvernement et l'opposition. La coalition au pouvoir reproche aux partis de centre gauche de ne pas condamner assez clairement les violences, tandis que la contestation contre la hausse du coût de la vie et les choix économiques du gouvernement se poursuit en Italie.

Soudan : une attaque des FSR au Darfour-Occidental fait au moins 11 tués et cinq blessés

La plupart des victimes étaient des femmes et des enfants, selon le ministre de la Santé du gouvernement régional Babiker Hamdeen, qui a indiqué que les FSR avaient attaqué un camp de déplacés dans la localité de Sirba le 17 octobre. Le responsable a condamné l'attaque, la qualifiant de violation du droit international humanitaire. Le Réseau des médecins soudanais a alerté jeudi dernier, sur la dégradation des conditions sanitaires et humanitaires de plus de 6 500 personnes détenues par les Forces de soutien rapide (FSR) à El Geneina, dans le Darfour-Occidental, en raison des pénuries alimentaires et de l'augmentation du nombre de décès quotidiens. Dans un communiqué, cette organisation médicale indépendante a indiqué avoir reçu des « informations fiables » selon lesquelles plus de 6 500 militaires et civils étaient détenus dans plusieurs centres de détention de la ville, dont 709 femmes et environ 500 mineurs de moins de 18 ans. « Les lieux de détention comprennent l'ancien siège de la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD), le quartier général de la 15e division d'infanterie et la prison d'Ardamata », a-t-elle précisé. Le réseau s'est dit préoccupé par les pénuries alimentaires et la dégradation des conditions sanitaires dans ces établissements, avertissant des graves risques auxquels sont exposés des milliers de détenus, dont des centaines de femmes et d'enfants. Il a fait état d'une augmentation du nombre de décès quotidiens et appelé à une action urgente pour en déterminer les causes et garantir aux détenus un accès suffisant à la nourriture et aux soins médicaux. L'organisation a demandé aux autorités de fournir à tous les détenus de l'eau potable, de la nourriture et des soins de santé, ainsi que de permettre aux organisations médicales et humanitaires indépendantes d'accéder aux centres afin d'évaluer les conditions de détention. Elle a également appelé à révéler le lieu de détention et le sort des personnes concernées, à garantir leur sécurité et à les protéger contre la torture et les mauvais traitements, en accordant une protection particulière aux femmes et aux enfants.

22 000 PROJETS FINANCÉS RIEN QU'EN 2025

L'ANGEM, pilier de l'entrepreneuriat de proximité et de la création d'emplois en Algérie

Depuis plus de deux décennies, l'Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit (ANGEM) s'impose comme l'un des instruments les plus efficaces de la politique publique de soutien aux petites et micro-entreprises et de lutte contre le chômage.

Au-delà du simple financement, son rôle est de faire émerger un tissu économique local résilient, en donnant aux porteurs d'idées, souvent exclus du circuit bancaire classique, les moyens de transformer leur savoir-faire en activité génératrice de revenus. Avec 22 000 projets financés rien qu'en 2025, l'Agence confirme sa dynamique et son ancrage sur le terrain. Elle cible en priorité les catégories les plus vulnérables mais les plus créatives : les femmes au foyer, les jeunes sans emploi et les populations des zones rurales et enclavées. En leur offrant un micro-crédit sans intérêt, un accompagnement technique et une formation, l'ANGEM ne finance pas seulement un projet, elle crée un emploi durable, elle stabilise une famille et elle valorise la production nationale. Cette vision d'un entrepreneuriat de proximité est aujourd'hui appelée à franchir une nouvelle étape. Invitée ce lundi de l'émission "L'Invité du jour" sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne, sa directrice générale, Souad Bendjemil, a annoncé le lancement, d'ici à la fin de l'année 2026, de la plateforme "Angem Market".

Actuellement en cours d'enrichissement, cette marketplace devra permettre aux bénéficiaires de commercialiser leurs produits directement auprès des consommateurs, sans intermédiaires. L'objectif, selon Mme Bendjemil, est de prolonger les opportunités offertes par les salons locaux et nationaux et de créer des débouchés commerciaux plus durables pour les produits fabriqués en Algérie. Avec ce nouvel outil numérique, l'ANGEM entend boucler la boucle : du financement à la formation, de la production à la commercialisation, consolidant ainsi son rôle central dans la promotion du Made in Algeria et l'ouverture de nouveaux marchés pour la micro-entreprise algérienne.

UN MILLION DE DINARS POUR LANCER SON ACTIVITÉ

L'Angem propose deux formules de financement. La première concerne « l'acquisition de matières premières, avec des montants compris entre 100 000 et 250 000 dinars dans les zones du Sud ». La seconde, destinée « à la création d'activités, peut atteindre un million de dinars pour l'acquisition d'équipements, de machines et d'outils professionnels », détaille M. Bendjemil. L'accès au dispositif est ouvert aux citoyens algériens majeurs, sans limite d'âge, sous réserve « de maîtriser le métier correspondant à l'activité envisagée ». Les porteurs de projets peuvent notamment être orientés vers les chambres de l'artisanat ou les structures agricoles afin d'obtenir une qualification attestant de leur savoir-faire. Dans le même sillage, M. Bendjemil, a rappelé que « l'accompagnement, entièrement gratuit, ne se limite pas au financement. Présente à travers les communes, les daïras et dans les 69 wilayas, l'agence mise sur des sorties de proximité pour identifier les porteurs d'idées et leur

proposer des projets réalisables, adaptés aux potentialités économiques locales. » Aussi, ajoute la convive de la Radio algérienne, « des formations en éducation financière et en gestion de microentreprise permettent également aux bénéficiaires de mieux gérer leurs ressources et de distinguer leurs dépenses personnelles de celles liées à leur activité. Après le financement, l'Angem assure le suivi et l'évaluation des projets afin de favoriser leur pérennité et leur développement.

22 000 PROJETS FINANCÉS EN 2025

Le bilan présenté par Souad Bendjemil fait état de 22 000 projets financés en 2025, contribuant à la création d'emplois directs. La directrice générale a évoqué environ 23 000 postes d'emploi liés à cette dynamique, soulignant que la mission de l'agence ne consiste pas uniquement à soutenir des activités, mais également à générer des opportunités économiques durables.

L'agriculture, les services et l'artisanat figurent parmi les secteurs qui suscitent le plus de demandes. L'agence entend particulièrement encourager la transmission des métiers artisanaux aux jeunes générations, tout en intégrant les nouvelles technologies, le commerce électronique et un conditionnement plus professionnel.

CAP SUR LA MODERNISATION ET L'EXPORTATION

Pour renforcer cet écosystème, l'Angem a conclu des conventions avec plusieurs partenaires, dont la Chambre nationale de l'artisanat, Algérie Poste, Algérie Télécom et des universités. Des bureaux installés au sein d'établissements universitaires visent notamment à faciliter l'accès des étudiants à l'entrepreneuriat, selon M. Bendjemil, précisant que « l'agence explore également les per-



spectives d'exportation. Sa participation au salon de Milan, pour la quatrième fois cette année, ainsi qu'à des manifestations organisées en Mauritanie et dans d'autres pays africains, lui a permis de tester l'intérêt pour les produits algériens. Quinze exposants ont notamment participé à une manifestation en Allemagne, où leurs produits ont tous été vendus. »

Les articles d'habillement traditionnel revisités, les savons artisanaux, les confitures naturelles, les huiles et les gâteaux traditionnels figurent parmi les produits ayant suscité de l'intérêt.

Pour transformer ces débouchés en opportunités durables, l'agence veut renforcer la qualité, le design, la normalisation et les capacités de production.

La formation constitue un autre levier de cette stratégie. Les cadres de l'Angem bénéficient, selon elle, de certifications et de formations associées à la Banque mondiale, notamment dans le commerce électronique, ainsi qu'à l'Organisation internationale du travail (OIT), dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la gestion d'entreprise.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le président Tebboune dégage un plan d'urgence contre la flambée des prix des produits alimentaires

C'est une offensive tous azimuts contre la vie chère que vient de lancer le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le chef de l'Etat a ordonné une série de mesures immédiates et contraignantes pour endiguer la flambée des prix des produits de large consommation et préserver le pouvoir d'achat des Algériens. Au cœur de ce dispositif, un mécanisme de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de base sur l'ensemble du territoire national, qui sera désormais renforcé et institutionnalisé. Première cible du président : les intermédiaires. Le président Tebboune a ordonné d'élaborer un projet de texte visant à réglementer de manière stricte l'activité des intermédiaires de vente entre les producteurs et les citoyens. Ces maillons de la chaîne, souvent accusés de gonfler artificiellement les marges sans aucune valeur ajoutée, sont dans le viseur. L'objectif est de raccourcir le circuit de distribution et de permettre au consommateur de payer le juste prix, directement lié au coût de production. Deuxième mesure coup de poing : une enquête immédiate sur le marché de la viande. Le chef de l'Etat a chargé le Premier ministre d'ouvrir sans délai une enquête sur le rôle négatif de certains importateurs dans la monopolisation et la hausse des prix des viandes importées. Le constat est accablant : de la viande importée à prix subventionné ou à bas coût est revendue en boucherie au prix de la viande locale, avec des marges exorbitantes. Le président a également demandé que toute la lumière soit faite sur les écarts de prix constatés d'une wilaya à une autre, voire d'un quartier à un autre, pour le même produit. Pour lutter contre la spéculation saisonnière, le président a instruit le ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis, de mettre en place un mécanisme inédit : acheter les excédents de production au niveau local, les stocker dans des conditions optimales, puis les réinjecter sur le marché dès l'apparition des premiers signes de fluctuation. Un système de régulation par les stocks qui doit permettre d'éviter les pénuries artificielles, notamment pour les fruits, les légumes et la pomme de terre, dont les prix s'envolent à la moindre tension. Sur le plan réglementaire, le ministère du Commerce intérieur a été chargé d'élaborer un dispositif de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires. Sont concernés en priorité : les légumes, les légumineuses, les pâtes alimentaires et les viandes. Ce plafonnement devra tenir compte des chaînes de production et de commercialisation pour être juste à la fois pour le producteur, le commerçant et le consommateur. Pour que ces mesures ne restent pas lettre morte, le président a ordonné une décentralisation totale du contrôle. Il s'agit de mettre en place un système décentralisé permettant aux directeurs du commerce, sous la responsabilité directe des walis, d'assurer le suivi quotidien, au niveau local, des prix des produits de large consommation. Fini le contrôle centralisé et ponctuel. Ce suivi sera appuyé par un renforcement des brigades de contrôle des prix relevant du ministère du Commerce intérieur, avec pour instruction d'assurer des descentes quotidiennes sur le terrain, tout au long de l'année, et non plus seulement à la veille du Ramadan ou lors de fêtes.

Enfin, pour moderniser la lutte contre la spéculation, le chef de l'Etat a enjoint de coordonner les efforts du ministère de l'Intérieur, du ministère du Commerce intérieur et du Haut commissariat à la numérisation pour la création d'une base de données numérique de contrôle rapide et efficace des prix. Cette plateforme fera office de mécanisme d'alerte précoce, permettant aux services concernés d'intervenir immédiatement pour rétablir l'équilibre dès qu'une hausse anormale est détectée. Avec ce paquet de mesures, le président Tebboune affiche sa fermeté : le pouvoir d'achat n'est pas une variable d'ajustement, c'est une ligne rouge.

R.N.

Le Grand Prix Assia Djebbar du Roman célèbre ses lauréats pour l'année 2026

C'est dans une ambiance festive et solennelle que le Centre International des Conférences Abdelatif-Rahal d'Alger a abrité, dans la soirée du samedi 17 octobre 2026, la cérémonie de clôture et de remise des prix de la 8e édition du Grand Prix Assia Djebbar du Roman. Organisé par l'Agence Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP), l'événement s'est tenu sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, confirmant la place de choix qu'occupe ce prix dans le paysage culturel national. Cette 8e édition, placée sous le slogan évocateur "Dans la mémoire, les racines de demain", a voulu souligner le lien indéfectible entre l'écriture romanesque, la mémoire et l'avenir, en hommage à l'œuvre et à l'héritage de la grande romancière Assia Djebbar. Après une participation jugée importante et les délibérations du jury, trois œuvres se sont distinguées dans les trois langues du concours. En langue arabe, le prix est revenu à l'écrivaine Sara

Mohamed Meirach pour son roman, "سيرة الجبل الأسطوري", publié chez Némouris Édition. En langue amazighe, c'est Farida Sahoudji qui a été récompensée pour son roman "AGGUS", paru aux éditions Talsa. Enfin, en langue française, le jury a distingué Hosni Ketouni pour son roman "Ce que la mort m'a pris de toi", édité par les éditions Casbah.

Dans son communiqué publié ce 19 octobre, l'ANEP a réaffirmé à travers ce prix prestigieux sa volonté de soutenir durablement la création littéraire nationale, d'encourager les plumes algériennes dans leur diversité linguistique et de promouvoir le livre et la lecture. L'entreprise a également tenu à remercier l'ensemble des acteurs ayant contribué au succès de cette édition : les membres du jury, les romanciers participants, les maisons d'édition, les partenaires et les médias ayant accompagné ce rendez-vous littéraire devenu incontournable.

R. N.

ALGÉRIE - NORVÈGE

Sonatrach et Scatec discutent décarbonation et dessalement

L'Algérie entend bien affirmer sa position de partenaire énergétique fiable tout en s'engageant résolument sur la voie de la transition énergétique. C'est le message fort délivré lundi à Alger par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, lors de sa rencontre avec le Président-directeur général du groupe norvégien Scatec, Terje Pilskog.

T enue au siège du ministère en présence de l'ambassadrice du Royaume de Norvège auprès de l'Algérie et de cadres de Sonatrach, cette réunion s'inscrit dans une stratégie plus large : présenter les nouvelles perspectives d'investissement qu'offre l'Algérie aux entreprises internationales, à l'heure où la décarbonation

devient un critère central de compétitivité.

Au cœur des discussions, la coopération entre Sonatrach et Scatec dans le domaine crucial de la réduction de l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures. Les deux parties ont examiné les moyens concrets de réduire les émissions de méthane et de gaz à effet de serre, d'améliorer l'efficacité énergétique et de rationaliser la consommation au niveau des installations pétrolières et gazières.

Plus qu'un simple échange de vues, il s'agit de développer ensemble des solutions technologiques innovantes visant à réduire les émissions industrielles. Un domaine où Scatec, géant norvégien des énergies renouvelables présent dans plus de 20 pays, possède une expertise reconnue en matière de solaire, d'hydrogène vert et de stockage.

Les discussions ont également porté sur un secteur hautement stratégique pour l'Algérie : le dessalement de l'eau de mer en utilisant les énergies renouvelables. L'Algérie, qui a lancé un ambitieux programme de cinq grandes stations de dessalement, cherche désormais à en réduire le



coût énergétique et environnemental en les alimentant par du solaire et de l'éolien. Une opportunité d'investissement majeure pour des groupes comme Scatec. A cette occasion, Mohamed Arkab a souligné l'importance de renforcer la coopération algéro-norvégienne à travers le développement de partenariats d'entreprise à entreprise, l'échange d'expertises et le recours aux solutions technologiques modernes. L'objectif est double : soutenir les efforts de réduction de l'empreinte carbone tout en

valorisant les ressources énergétiques nationales, en assurant un équilibre entre les exigences environnementales et économiques. Le ministre d'Etat a mis en avant les efforts déjà consentis par Sonatrach : intensification des programmes de réduction des émissions de méthane, réduction drastique du torchage du gaz associé et sa valorisation, développement de projets de captage et de stockage du carbone (CCS), et renforcement de l'efficacité énergétique sur l'ensemble de ses sites.

Pour les investisseurs étrangers, le signal est clair. L'Algérie ne se contente plus d'offrir ses réserves d'hydrocarbures, elle offre un cadre d'investissement rénové depuis la loi sur les hydrocarbures de 2019, plus incitatif, avec une fiscalité allégée et une stabilité contractuelle garantie. Elle offre surtout un marché de 46 millions d'habi-

tants, une position géographique stratégique entre l'Afrique et l'Europe, et une volonté politique de devenir un hub de l'hydrogène vert et de l'électricité décarbonée. De son côté, le P-DG de Scatec, Terje Pilskog, a présenté l'expérience de son entreprise et a affiché son intérêt pour l'examen des opportunités de coopération et d'échange d'expertises avec la partie algérienne, ainsi que pour l'exploration des possibilités de partenariat et d'investissement dans les domaines d'intérêt commun. Cette rencontre illustre parfaitement la nouvelle doctrine algérienne : attirer les investissements étrangers non plus seulement pour extraire, mais pour transformer, innover et décarboner. Une transition où les compagnies internationales ne sont plus de simples opérateurs, mais des partenaires technologiques de long terme.

Hamza B.

AAPI

L'Algérie multiplie les offensives pour attirer les investissements coréens et sud-africains

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) est sur tous les fronts. En l'espace de quelques jours, son directeur général, Omar Rekkache, a enchaîné deux rencontres stratégiques à Alger avec des partenaires de premier plan : la Corée du Sud et l'Afrique du Sud. Pour transformer les réformes du climat des affaires en projets concrets. En effet, Omar Rekkache a reçu hier, le directeur général de l'Agence coréenne pour la promotion du Commerce et de l'Investissement (KOTRA) en Algérie, Jang Myoungchul. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs d'un événement majeur : l'organisation d'un forum économique algéro-coréen, prévu en novembre prochain à Alger, à l'initiative de KOTRA et de l'ambassade de Corée du Sud. Le forum a été au cœur des discussions. Les deux parties ont échangé sur ses objectifs et ses perspectives, notamment la présentation du climat des affaires en Algérie et la mise en avant des opportunités d'investissement offertes aux entreprises coréennes. L'enjeu est de taille : attirer de nouveaux projets dans divers secteurs.

Le responsable coréen a été particulièrement explicite. Selon lui, l'intérêt des entreprises de son pays pour le marché algérien ne se limite plus aux grands entreprises, dont certains sont déjà en train de concrétiser des projets en Algérie dans l'électro-

nique, l'automobile et l'énergie. Il s'étend désormais aux petites et moyennes entreprises (PME). KOTRA, qui accompagne les entreprises coréennes dans leur expansion internationale, a indiqué avoir reçu de nombreuses demandes d'intérêt pour l'investissement en Algérie.

Une diversification qui intéresse au plus haut point l'AAPI. Omar Rekkache a affirmé l'engagement de son agence à accompagner les entreprises coréennes dans la concrétisation de leurs projets, à renforcer leur présence en Algérie et à encourager la mise en place de partenariats industriels durables. En conclusion, les deux parties ont insisté sur l'importance de s'appuyer sur les expériences réussies des entreprises coréennes déjà actives en Algérie, considérées comme un facteur incitatif pour attirer davantage d'investissements.

Quelques jours plus tôt, jeudi 15 octobre, c'était au tour de l'Afrique du Sud. Le DG de l'AAPI a reçu Zanele Sanni, directrice générale des relations économiques bilatérales avec l'Afrique au ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence de la République d'Afrique du Sud. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la réunion ministérielle de suivi de la 7e session de la Haute Commission bilatérale de coopération algéro-sud-africaine.

Là aussi, la rencontre a permis d'échanger sur les moyens de renforcer la coopération écono-

mique et d'investissement entre les deux puissances du continent. Les discussions ont porté sur l'exploration des opportunités de développement de partenariats économiques et de projets d'investissement communs dans plusieurs secteurs, ainsi que sur l'échange d'expériences en matière de promotion de l'investissement.

A cette occasion, Omar Rekkache a présenté les réformes les plus importantes entreprises par l'Algérie ces dernières années pour améliorer le climat d'investissement. Il a notamment mis en avant la refonte du cadre institutionnel et réglementaire, couronnée par la mise en place du guichet unique de l'AAPI comme seul et unique interlocuteur des investisseurs, chargé de statuer sur toutes les décisions et de délivrer tous les contrats, agréments et autorisations liés à l'investissement, de l'enregistrement à l'entrée en exploitation.

En conclusion, le DG de l'AAPI a réaffirmé la bienvenue de l'Agence à toutes les initiatives visant à renforcer la présence des investissements sud-africains en Algérie, renouvelant sa disponibilité à accompagner les investisseurs et à leur fournir le soutien nécessaire pour concrétiser leurs projets dans les meilleures conditions. De Séoul à Pretoria, le message de l'Algérie est le même : le cadre est prêt, le guichet est unique, les opportunités sont ouvertes.

H. B.

HYDROCARBURES

Sonatrach et Oxy examinent à Houston les perspectives de leur partenariat

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, et le P-dg de la compagnie américaine Occidental Petroleum (Oxy), Richard Jackson, ont examiné les relations de partenariat entre les deux groupes et les perspectives de leur développement, lors d'une rencontre tenue à Houston (Etats-Unis), indique dimanche Sonatrach dans un communiqué.

Cette rencontre s'est déroulée vendredi dans le cadre de la visite de travail effectuée par M. Daoudi aux Etats-Unis du 12 au 16 octobre, en présence de dirigeants des deux groupes, précise la même source. Les discussions ont notamment porté sur les activités d'Oxy dans le bassin de Berkine, les perspectives de coopération et les opportunités de développement à court, moyen et long termes.

Les deux parties ont également abordé l'expertise d'Oxy dans le développement des ressources non conventionnelles aux Etats-Unis, les techniques innovantes de récupération assistée des hydrocarbures (EOR), ainsi que l'utilisation de canalisations en matériaux non métalliques, ajoute le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des relations historiques entre Sonatrach et Oxy, particulièrement dans le bassin de Berkine. En 2022, les deux groupes ont signé, en partenariat avec Eni et TotalEnergies, un contrat d'hydrocarbures portant sur les périmètres 404 et 208, rappelle la même source.

En octobre 2024, ils ont conclu un protocole d'accord relatif aux activités d'exploration et d'évaluation sur le périmètre de Berkine-Centre.

En avril 2025, les deux compagnies ont également signé deux accords de coopération technologique portant sur l'étude des réservoirs carbonatés complexes et le développement des techniques de récupération assistée du pétrole.

A travers cette rencontre, Sonatrach et Oxy ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le développement de leur partenariat, de renforcer leur coopération et de soutenir la valorisation du potentiel en hydrocarbures de l'Algérie, conclut le communiqué.

R. N.

PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS

Le Président de la République prend des mesures concrètes globales et complémentaires

Les importantes décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, témoignent d'une forte détermination à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à travers un ensemble de mesures concrètes globales et complémentaires.

Annoncées dimanche en Conseil des ministres, ces décisions, qui prévoient la mise en œuvre immédiate d'une série de mesures concrètes sur le terrain, traduisent une démarche visant à mobiliser tous les moyens disponibles pour endiguer tout facteur susceptible d'affecter le pouvoir d'achat des citoyens, dans le cadre d'une approche intégrée reposant sur l'anticipation, le travail de terrain et



le recours aux meilleures méthodes de gestion des données, permettant ainsi aux services de l'Etat concernés d'assurer l'efficacité requise et d'atteindre les résultats escomptés. La complémentarité entre les différentes mesures annoncées et leur niveau de précision font des sept décisions prises par Monsieur le président un plan d'action cohérent pleinement adapté aux impératifs de protection du pouvoir d'achat des citoyens, que le président de la République a placé au cœur de la politique nationale de développement économique. Entre autres décisions, le président de la République a ordonné d'en-

tamer, immédiatement, l'élaboration d'un projet de texte visant à réglementer de manière stricte l'activité des intermédiaires de vente entre les producteurs et les citoyens, ce qui a le mérite de mettre en avant un mail-lon particulièrement important de la chaîne de commercialisation des produits, dans la mesure où un tel texte constituera un instrument déterminant pour mieux maîtriser les circuits de distribution, notamment en matière de prix et de marges bénéficiaires, et mettre un terme aux dérives commerciales. Dans le même contexte, le président de la République a ordonné au Premier ministre d'ouvrir immé-

diatement une enquête sur le rôle négatif de certains importateurs dans la monopolisation et la hausse des prix des viandes importées et auprès des boucheries qui les commercialisent au prix de la viande locale, et ce, à travers l'ensemble des wilayas et des quartiers. Il a également ordonné de renforcer les brigades de contrôle des prix relevant du ministère du Commerce intérieur et d'assurer des sorties d'inspection quotidiennes sur le terrain tout au long de l'année. Dans le même sillage, le président de la République a chargé le ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis de la République, de

mettre en place un mécanisme permettant d'acheter les excédents de produits au niveau local, de les stocker, puis de les injecter sur le marché dès l'apparition des premiers signes de fluctuation des prix. Il s'agit là d'une mesure concrète reposant sur une vision clairvoyante et une conception rigoureuse, qui vise à traiter la question sous tous ses angles, dans le cadre d'un dispositif intégré. De plus, le président de la République a renforcé ces mesures par d'autres décisions tout aussi importantes : l'élaboration, par le ministère du Commerce intérieur, d'un dispositif de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires des légumes, des légumineuses, des pâtes et des viandes, en tenant compte des chaînes de production et de commercialisation, la mise en place d'un système décentralisé permettant aux directeurs du commerce, sous la responsabilité des walis, d'assurer le suivi quotidien, au niveau local, des prix des produits de large consommation, et, en troisième lieu, la coordination des efforts du ministère de l'Intérieur, du ministère du Commerce intérieur et du Haut commissariat à la numérisation pour la création d'une base de données numérique de contrôle rapide et efficace des prix, qui fera office de mécanisme d'alerte permettant aux services concernés d'intervenir pour rétablir l'équilibre des prix des produits en cas de hausse anormale.

Analyse APS

STELLANTIS ALGÉRIE ACCÉLÈRE SUR L'INTÉGRATION LOCALE

Naftal et le ministère de l'Industrie à la manœuvre



L'industrie automobile en Algérie entre dans une phase décisive, celle de l'approfondissement. Après la phase de lancement de la production, l'heure est désormais au renforcement du taux d'intégration locale. C'est dans ce cadre que le groupe Stellantis a multiplié cette semaine les rencontres stratégiques à Alger, avec un objectif clair : ancrer durablement sa production dans le tissu industriel national. Première rencontre majeure, lundi à

Alger, entre le P-DG de Naftal, Djamel Cherdoud, et le P-DG de Stellantis Algérie, Raoui Beji. Selon le communiqué de Naftal, les deux dirigeants, entourés de leurs cadres, ont examiné les opportunités de coopération et de partenariat entre les deux parties, en vue de soutenir le développement de l'industrie automobile et de renforcer l'intégration locale. Cette réunion a porté sur une série de questions d'intérêt commun et sur les moyens d'explorer de nouvelles perspectives de coopération

sur la base du principe gagnant-gagnant. M. Cherdoud a souligné à cette occasion l'importance de renforcer la coordination et de conjuguer les efforts entre les deux parties, afin de contribuer au développement de l'industrie automobile en Algérie et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération. De son côté, Raoui Beji a salué la position de Naftal en tant que partenaire fiable et professionnel, mettant en avant son expertise dans le domaine de la distribution et de la

commercialisation des produits pétroliers et des lubrifiants, des atouts qualifiés de facteurs de soutien pour l'exploration de nouvelles opportunités de coopération et l'établissement d'un partenariat fructueux. Un partenariat qui pourrait s'étendre aux huiles moteur de première monte pour l'usine de Tafraoui, aux liquides de refroidissement et à la distribution après-vente. Pour Naftal, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à élargir ses partenariats avec les différents acteurs économiques, de manière à renforcer les capacités de production nationales, à accroître le taux d'intégration locale et à contribuer au développement de l'industrie nationale. Quelques jours plus tôt, jeudi, c'est le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, qui a reçu au siège de son département, le président du conseil d'administration de Stellantis Algérie, Raoui Beji, accompagné d'une délégation de la société. Au cœur des discussions, selon le communiqué du ministère, les moyens d'élargir la base de sous-traitance industrielle et d'associer les fabricants locaux de pièces de rechange et d'accessoires automobiles à la chaîne de production. L'enjeu est de taille : développer le

tissu industriel national, créer un écosystème de PME sous-traitantes autour de l'usine Fiat de Tafraoui à Oran, et réduire la facture des importations en CKD. Les deux parties ont également examiné les perspectives d'augmentation de la capacité de production de l'usine, qui produit actuellement les modèles Fiat 500 et Doblò, en vue de répondre aux besoins du marché national en véhicules et de renforcer la production locale. Ces deux rencontres confirment la nouvelle feuille de route imposée par les autorités : tout constructeur présent en Algérie doit atteindre progressivement un taux d'intégration d'au moins 30% à moyen terme, puis 40% à 50%. Pour Stellantis, qui a inauguré son usine de Tafraoui en décembre 2023 avec une capacité initiale de 60.000 unités extensible à 90.000, l'objectif est de passer de l'assemblage à une véritable fabrication intégrant batteries, faisceaux électriques, sellerie, pièces plastiques et pneumatiques produits localement. Un défi industriel qui nécessite une mise à niveau rapide des sous-traitants algériens et une coordination étroite avec des groupes publics comme Naftal.

Hamza B.

GESTION DES DOCUMENTS D'ACTIVITÉ ET DES ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Conférence régionale à Djelfa

Le thème "La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère de la mutation numérique" a été au centre d'une conférence régionale organisée à Djelfa, à l'initiative de la Direction générale des Archives nationales, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.



riences entre les différents acteurs. Elle constitue également une opportunité de présenter les dernières nouveautés législatives liées à la gestion des documents d'activité et des archives, d'examiner les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des procédures adoptées et de rechercher des solutions permettant d'uniformiser les pratiques et d'améliorer la gestion des archives.

Ces rencontres s'inscrivent également dans le cadre des efforts déployés par la Direction générale des archives nationales pour dresser un état des lieux de la fonction archivistique au sein des collectivités locales et identifier leurs besoins et leurs préoccupations, a ajouté M. Bounâama.

Selon leurs organisateurs, ces rencontres accordent une importance particulière aux archives antérieures à 1962 conservées au

niveau des collectivités locales, en tant que fonds documentaire présentant une valeur historique et administrative, et constituant un élément essentiel du patrimoine documentaire et de la mémoire nationale. C'est pourquoi des outils numériques sont mis à contribution pour recenser ces fonds, en établir l'inventaire et évaluer leur état. Cette démarche permet de passer de données dispersées à une base de données structurée offrant une vision nationale intégrée.

Les travaux de la conférence ont été enrichis par plusieurs interventions portant sur des thèmes tels que "La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales : moyens et procédures", "Les exigences de la gestion des documents d'activité et des archives dans l'environnement numérique" et "La ges-

tion des documents d'activité et des archives au niveau des collectivités locales".

A cette occasion, trois ateliers ont également été organisés sur les thèmes suivants : "Les procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales", "La structuration de la fonction d'archivage au niveau des collectivités locales" et "La protection et le traitement des archives historiques antérieures à 1962". Cette rencontre régionale a réuni des représentants de la Direction générale des archives nationales, des directeurs des archives et de la documentation, ainsi que des cadres des collectivités locales de 12 wilayas, à savoir Djelfa, Laghouat, Aïn Oussera, Messaad, Ouled Djellal, Tissemsilt, Médéa, Ksar-Chealla, Aflou, Ksar-el-Boukhari, Tiaret et M'sila.

INSCRITS DANS LA VISION STRATÉGIQUE DE MODERNISATION DE LA CAPITALE Rabehi inspecte nombre de projets à Alger

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a inspecté nombre de projets inscrits dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, où il a donné des instructions pour l'accélération de la cadence de réalisation, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. M. Rabehi a effectué, dimanche, une visite d'inspection du projet de réaménagement et de réhabilitation de la Cathédrale du Sacré-Cœur à Alger-Centre, inscrit dans le cadre du Plan blanc, où il a suivi un exposé détaillé sur les différents travaux en cours, qui concernent notamment l'étanchéité de la toiture, le réaménagement des différentes structures de cet édifice historique, dont le théâtre et les salles d'exposition, et le nettoyage des murs en pierre par aérogonnage, afin de préserver leurs éléments architecturaux. A cette occasion, le ministre, wali d'Alger, a donné des instructions pour l'accélération de la cadence de réalisation et l'aménagement des abords de la cathédrale, à travers le lancement des opérations de réhabilitation des bâtiments avoisinants, inscrites dans le Plan blanc, et l'installation d'un éclairage architectural par l'établissement public de wilaya chargé de l'éclairage. Lors de la deuxième étape de sa visite, M. Rabehi a inspecté le projet de réalisation d'un parking à étages sur l'Avenue des Frères Bouadou, dans la commune de Bir Mourad Raïs, d'une capacité de plus de 600 véhicules, où il s'est enquis de l'avancement des travaux. Il a, dans cadre, insisté sur la nécessité d'aménager les espaces extérieurs avoisinants, tout en envisageant la possibilité d'y créer des espaces de détente, conclut le communiqué.

TÉBESSA : Vers la réhabilitation du centre de formation paramédicale

La visite d'inspection inopinée du wali de Tébessa, Ahmed Belhaddad, au centre de documentation de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSP) révèle un état de dégradation avancé des lieux. Le chef de l'exécutif de wilaya ordonne l'engagement rapide des travaux nécessaires à leur réhabilitation. L'état des infrastructures publiques nécessite un suivi régulier afin de garantir des conditions d'accueil et de travail adaptées. C'est ce qu'a mis en évidence la visite d'inspection surprise du wali de Tébessa, Ahmed Belhaddad, au centre de documentation de l'Institut national de formation supérieure paramédicale. Si le bâtiment présente de l'extérieur un aspect relativement convenable, son intérieur révèle une dégradation importante. Face à cette situation, le wali a donné des instructions fermes pour engager, dans les meilleurs délais, les travaux nécessaires à la réhabilitation des lieux. L'objectif est de permettre à cette structure de remplir pleinement sa mission et d'offrir aux futurs professionnels de la santé ainsi qu'à leurs formateurs un cadre d'études et de recherche adapté aux exigences de la formation paramédicale. Accompagné du directeur de la santé et de la population ainsi que du responsable de l'INFSP, le chef de l'exécutif de wilaya a pu constater l'ampleur des dégradations et les travaux à réaliser.

SELON LA COORDINATION DE WILAYA DE L'ANIE :

Plus de 100 dossiers pour l'APW rejetés à Oran

Les premières données communiquées par la coordination de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) à Oran font état d'une importante mobilisation politique en prévision des élections locales (APC/APW) du 28 novembre 2026. Pour les APC, pas moins de 383 dossiers de candidature ont été retirés par les différents postulants à travers les 26 communes de la wilaya. Pour l'APW, 19 formations politiques ont déposé ou retiré des dossiers de candidature pour briguer des sièges à l'Assemblée populaire de wilaya. Parmi elles, 10 ont bénéficié d'une dispense légale de collecte des signatures individuelles. À titre d'exemple, le parti Sawt Echaab présente des listes dans 15 communes, en plus de celle de l'APW. Parallèlement à cet engouement, plus de 100 dossiers de candidature ont été rejetés par la coordination de wilaya de l'ANIE à Oran, pour des motifs liés au non-respect des conditions d'éligibilité ou à la non-conformité des dossiers réglementaires. Face à ces décisions, la majorité des postulants concernés ont saisi le tribunal administratif d'Oran. Toutefois, la justice administrative a débouté la plupart des requérants, confirmant ainsi les décisions de rejet de l'ANIE. Les formations politiques locales sont ainsi contraintes de s'organiser rapidement pour remplacer les candidats écartés et préserver la validité de leurs listes dans les délais impartis. Les rejets reposent sur plusieurs motifs.

REJET DE 19 DOSSIERS DE CANDIDATURES AUX APC PRÉSENTÉS SUR UNE MÊME LISTE

Outre les dispositions de l'article 184 de la loi organique relative au régime électoral, notamment celles concernant les liens présumés avec des milieux financiers et d'affaires suspects, certains dossiers ont été écartés pour non-respect des conditions légales de candidature, absence de pièces justificatives ou insuffisances dans les formulaires de déclaration et les documents annexés. L'ampleur des rejets apparaît particulièrement importante dans certaines communes.

À El Kerma, les 19 dossiers présentés sur une même liste pour l'Assemblée populaire

communale (APC) ont été rejetés. Cette décision illustre les difficultés rencontrées par certains postulants lors de la vérification de la conformité de leurs dossiers.

Plusieurs formations politiques, dont le FLN, le RND, le MSP et le Front El Moustakbal, sont également concernées par ces invalidations.

Il ne reste donc plus qu'à attendre la publication des listes définitives, prévue le 28 octobre, pour connaître la configuration définitive des candidatures dans les communes et à l'APW.

ELECTIONS LOCALES :

Plus de 519.000 électeurs inscrits dans la wilaya de Tiaret

Les préparatifs des élections locales, prévues le 28 novembre prochain, s'accroissent dans la wilaya de Tiaret. C'est ce qu'a affirmé le coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Chemami Slimane, lors de son intervention sur les ondes de Radio Tiaret. Dans ce contexte, le responsable a dressé un bilan de l'opération de révision des listes électorales, qui s'est étalée sur douze jours et a pris fin le 8 octobre à minuit. Cette opération a permis l'inscription de 9.003 nouveaux électeurs, tandis que 3.677 noms ont été rayés. À l'issue de cette actualisation, le corps électoral de la wilaya compte désormais 519.212 inscrits. Parallèlement, la préparation du scrutin se poursuit à travers les démarches liées aux can-

didatures. Selon les chiffres communiqués par le coordinateur de wilaya, 64.925 formulaires ont été retirés dans le cadre de la déclaration collective de candidature et de la collecte des signatures individuelles au profit des personnes souhaitant briguer un mandat au sein des assemblées populaires communales (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). S'agissant des candidatures enregistrées, le bilan fait état de 153 listes pour les APC, dont une liste indépendante et une liste issue d'une alliance de partis, avec la participation annoncée de dix formations politiques. Pour l'APW, neuf listes ont été recensées, dont une indépendante, tandis que neuf partis sont annoncés dans la course électorale.

ÉVACUATION DES CAMPEMENTS DE MIGRANTS MAROCAINS À CEUTA : L'Espagne durcit le ton et mobilise 350 policiers

Une vaste opération policière s'est déroulée à Ceuta afin de démanteler l'ensemble des installations de fortune où s'abritaient encore des centaines de migrants marocains en situation irrégulière, a rapporté hier le journal espagnol El Pais.

Plus de 350 fonctionnaires de la police nationale espagnole ont été mobilisés dès les premières heures de la matinée pour intervenir simultanément dans plusieurs secteurs clés de la ville. Ce coup de filet d'envergure fait suite aux épisodes migratoires exceptionnels survenus les 30 et 31 juillet derniers, au cours desquels des assauts massifs avaient été enregistrés à la frontière. Durant ces deux journées critiques du milieu de l'été, près de 1.500 tentatives d'intrusions et d'infiltrations pour un total de près de 70.000 migrants, avaient été dénombrées par les autorités frontalières, plaçant les capacités d'accueil de l'enclave sous une pression extrême. L'intervention des forces de sécurité a ciblé prioritairement les quartiers de Poblado Regulares et de Los Rosales, la partie inférieure du secteur de Príncipe Alfonso, les entrepôts désaffectés du Tarajal, ainsi que les périmètres adjacents au Centre de séjour temporaire pour immigrés, incluant le campement informel de La Hípica. Afin d'assurer le déroulement méthodique des procédures, les forces de l'ordre espagnoles ont immédiatement bouclé les accès aux différents sites retenus. Les ressortissants adultes interpellés ont été embarqués à bord d'autobus vers le Centre d'accueil temporaire



des étrangers pour y subir une vérification systématique d'identité et faire l'objet des démarches administratives d'éloignement prévues par la législation. Pour leur part, les mineurs isolés ont été dirigés vers les locaux de la direction supérieure de la police afin de traiter leur dossier conformément au cadre juridique relatif à la protection de l'enfance. Cette démonstration de force concrétise les directives fermes édictées par le ministère espagnol de l'Intérieur visant à éradiquer totalement la présence de migrants dormant dans les artères publiques ou dissimulés dans les massifs forestiers. Le ministre Fernando

Grande-Marlaska avait d'ailleurs réaffirmé sa volonté d'achever le nettoyage complet des zones boisées environnantes avant l'échéance du 1er novembre. Selon les plus récents comptages officiels diffusés par le quotidien espagnol El Pais, en plus des dizaines de milliers de migrants qui avaient regagné le Maroc délibérément, ce sont déjà 11.756 individus qui ont été reconduits vers le Maroc depuis le 10 août dernier, dans le cadre strict des arrêtés d'expulsion. Toutefois, en dépit de ces démantèlements successifs et des réorientations forcées, la tension demeure palpable au sein de l'enclave.

LA PRODUCTION D'OLIVES ESTIMÉE À 50 000 TONNES À GABÈS (TUNISIE)

En baisse par rapport à la saison précédente

La production d'olives dans le gouvernorat de Gabès devrait atteindre 50 000 tonnes au cours de la campagne 2026-2027, contre 73 000 tonnes lors de la saison précédente, selon les estimations des services agricoles régionaux. Cette baisse attendue intervient alors que la région a officiellement lancé sa campagne de récolte ce lundi 19 octobre 2026.

Le gouverneur de Gabès, Radouane Nsibi, a présidé l'ouverture de la saison de cueillette des olives dans une exploitation agricole située dans la délégation de Menzel Habib. À cette occasion, il a également visité une huilerie moderne implantée dans la région de Zograta, dans le cadre du suivi du développement de la filière oléicole et du renforcement des capacités de transformation.

L'essentiel à retenir :

50 000 tonnes d'olives attendues cette saison, contre 73 000 tonnes lors de la précédente campagne ; 49 000 tonnes devraient provenir des périmètres irrigués et

1 000 tonnes des cultures pluviales ; 2,4 millions d'oliviers portent une récolte cette saison dans le gouvernorat ; 51 huileries sont recensées dans la région et 500 000 journées de travail seraient nécessaires pour assurer la récolte et la transformation.

UNE PRODUCTION ATTENDUE EN REcul DE 31,5 %

Selon les estimations des services agricoles, la récolte d'olives devrait enregistrer une diminution de 23 000 tonnes par rapport à la saison précédente, soit un recul d'environ 31,5 % (calcul TN).

La production régionale reste largement dominée par les cultures irriguées, qui devraient fournir 49 000 tonnes, soit 98 % de la récolte totale attendue, contre seulement 1 000 tonnes pour le secteur pluvial.

Le gouvernorat compte environ 2,4 millions d'oliviers portant une récolte au cours de la saison actuelle. Dans les périmètres irrigués, le rendement moyen par arbre varie entre 20 et 45 kilo-

grammes.

PRÈS DE 3 731 TONNES D'OLIVES ATTENDUES À MENZEL HABIB

La délégation de Menzel Habib a connu, ces dernières années, un développement notable de son secteur oléicole.

Elle compte désormais 879 000 oliviers productifs, dont 373 100 arbres portant une récolte cette saison.

La production locale est estimée à environ 3 731 tonnes d'olives, confirmant la contribution de cette délégation à l'activité agricole du gouvernorat.

51 HUILERIES POUR ASSURER LA TRANSFORMATION DE LA RÉCOLTE

Le gouvernorat de Gabès dispose de 51 huileries destinées à la transformation des olives.

Lors de la campagne précédente, 48 d'entre elles ont été mises en activité, avec une capacité globale de transformation de 1 002

tonnes par jour. La visite d'une huilerie moderne à Zograta s'inscrit dans les efforts de suivi des infrastructures de transformation et du développement de la filière oléicole régionale.

ENVIRON 500 000 JOURNÉES DE TRAVAIL NÉCESSAIRES

La récolte et la transformation des olives devraient mobiliser environ 500 000 journées de travail au cours de cette campagne.

Ces opérations sont encore réalisées majoritairement de manière manuelle, avec une forte participation de la main-d'œuvre familiale.

Le recours aux équipements mécanisés spécialisés demeure limité, malgré les mesures d'encouragement mises en place par l'État pour favoriser la modernisation des techniques de récolte.

Cette situation souligne l'importance de la main-d'œuvre dans le fonctionnement de la filière oléicole à Gabès, particulièrement durant la période de cueillette et de transformation.

LA LIBYE ADHÈRE OFFICIELLEMENT AU CONSEIL INTERNATIONAL DE LA DATTE :

Elle obtient un siège à son Conseil exécutif

La Libye a officiellement rejoint le Conseil international de la datté, qui compte 17 États membres, et a été élue à son Conseil exécutif, représentant le groupe régional nord-africain.

Cette adhésion a eu lieu lors de la sixième session du Conseil, qui s'est tenue à Mascate, capitale d'Oman, en présence du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Gouvernement d'union nationale, Abdul Latif Al-Taher, et de sa

délégation, selon le site officiel du ministère de l'Agriculture.

Lors de la réunion, le ministre a souligné l'importance de l'adhésion de la Libye au Conseil, compte tenu de l'abondance de palmiers dattiers du pays, qui produisent des dattes de grande qualité. Il a fait remarquer que la datté est un produit stratégique qui contribue à la croissance économique et soutient l'économie nationale.

La session examinera les moyens de renforcer le rôle du Conseil et de concrétiser ses objectifs stratégiques, en soutenant le développement de la production, de la transformation et de la commercialisation internationale des dattes. Elle s'attachera également à améliorer l'échange d'expertise et de bonnes pratiques entre les États membres, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire, à la croissance économique et au développement durable.

FESTIVAL TOURNANT DE L'ARTISANAT ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN MAURITANIE

Ouverture de la deuxième édition à Hodh El Gharbi

M. Mohamed Lemine Ould Ettrah, conseiller au ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, chargé de l'artisanat et des métiers, a présidé, à Aioun, l'ouverture de la deuxième édition du festival tournant de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire dans la wilaya du Hodh El Gharbi.

Le festival est organisé par les fédérations régionales de l'artisanat de la wilaya, avec la participation d'équipes représentant ses différents départements, ainsi que de coopératives venues d'autres wilayas de l'intérieur du pays.

L'événement vise à exposer des produits artisanaux et des outils traditionnels, et à faire connaître le patrimoine artisanal national.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le conseiller a souligné que cet événement témoigne de l'intérêt porté par le ministère à la valorisation du patrimoine national, au soutien de l'artisanat et au renforcement de sa contribution à l'emploi et au développement économique.

Il a ajouté que le secteur a connu, sous les directives du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, des avancées significatives.

Parmi celles-ci figurent la création de l'Agence nationale pour la promotion de l'artisanat — qui comprend un fonds de soutien aux activités des artisans —, la révision du Code de l'artisanat (actuellement en phase finale), ainsi que l'élaboration d'une encyclopédie nationale dédiée à la préservation et à la conservation des produits artisanaux.

Il a également fait état de l'achèvement imminent des travaux du Village de l'artisanat à Nouakchott et des préparatifs en vue de sa mise en service, sans oublier l'organisation annuelle de journées nationales et internationales consacrées à l'artisanat, ainsi que le renforcement de la participation des artisans aux foires et expositions nationales et internationales. Il a appelé les divers partenaires et acteurs à unir leurs efforts et à poursuivre le travail en vue de promouvoir le secteur, de manière à répondre aux aspirations de ceux qui y travaillent et à renforcer sa contribution au développement économique et social.

Pour sa part, Mme Mariem Mint Abdel Jelil, présidente de la Fédération régionale de l'artisanat et des métiers du Hodh El Gharbi, a souligné l'importance du festival dans la valorisation du patrimoine national et le soutien à l'artisanat, notant que ce secteur constitue un levier pour l'économie locale, régionale et nationale.

L'ouverture du festival s'est déroulée en présence du conseiller du wali du Hodh El Gharbi chargé des affaires politiques et sociales, du responsable du département d'Aioun, de l'adjointe au maire de sa commune, du directeur général de l'Agence nationale pour la promotion de l'artisanat, du président de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, ainsi que de plusieurs acteurs du secteur.

LES BANQUES DE SEMENCES

Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHIATI (*)

Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.

Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phytogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligna d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-



tillons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédologiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

• La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tionales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

• Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phyto-génétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phyto-génétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phyto-génétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivées qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irré-



fléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricul-

tural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

✎ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

✎ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

• La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phyto-génétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologies exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phyto-génétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de

leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome
Khiame61@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J.Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vieuvre>
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phyto-génétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8] APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'Agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».



TAREK HARTANI, DIRECTEUR DE L'ENSA À HORIZONS

«La souveraineté alimentaire passe par une agriculture performante»

Tarek Hartani, directeur de l'ENSA, souligne que «la souveraineté alimentaire passe par une agriculture performante».

Dans cet entretien, le directeur de l'École nationale supérieure agronomique, Tarek Hartani, revient sur les principales priorités du secteur agricole et les enjeux de la nouvelle saison. Hartani analyse l'importance du recensement des terres non exploitées et la nécessité de renforcer la souveraineté alimentaire. Il évoque également les perspectives offertes par l'agriculture intelligente, l'amélioration de la productivité à l'hectare, la recherche scientifique et la mobilisation des ressources en eau, notamment face aux effets du changement climatique. Il revient, en particulier, sur les leviers d'une transformation durable de l'agriculture algérienne.

Le secteur agricole prend une place de plus en plus importante dans les priorités des pouvoirs publics. Comment analysez-vous cette dynamique ?

L'intérêt des pouvoirs publics pour ce secteur tire son essence d'une analyse géostratégique impliquant un meilleur positionnement de l'Algérie sur la scène internationale qui tient compte de sa volonté d'assumer sa souveraineté alimentaire, plus particulièrement une autosuffisance en produits agricoles de large consommation (blé, orge, pomme de terre, légumes et fruits de saison). Cette ambition prend tout son sens dans un contexte mondial marqué par les tensions sur les marchés des céréales et des intrants. Produire localement, c'est aussi se prémunir contre les fluctuations des prix et les aléas d'approvisionnement. Pour cela, il faudrait premièrement se doter d'une loi d'orientation agricole qui encourage la production à long terme et qui lève les contraintes sur le foncier, l'accès au crédit et autres machines agricoles par les agriculteurs.

En deuxième priorité, il faut se mettre en situation de créer et de produire nos semences végétales et même animales pour se mettre à l'abri de la dépendance vis-à-vis de l'étranger, car pour l'instant, un nombre limité de semences de céréales sont obtenues et multipliées en Algérie. Troisièmement, la filière des viandes rouges doit bénéficier d'une attention particulière compte tenu des coutumes alimentaires du citoyen, notamment durant le mois sacré du Ramadhan et pendant les fêtes religieuses. Le secteur agricole doit être à l'écoute des solutions produites par la recherche scientifique, notamment dans la perspective de développer nos races ovines ou de créer de nouvelles variétés de semences.

Pour les semences, le champ à explorer est large au-delà des céréales, et pour les viandes rouges, la régularité de l'approvisionnement est très attendue durant les



périodes où la demande augmente fortement. Un texte de cette nature donnerait de la visibilité aux exploitants, qui pourraient ainsi investir en confiance.

Il est aussi question d'une relation plus pérenne entre l'Université et le monde agricole...

Le lien entre l'Université, les instituts techniques et les exploitations doit devenir un réflexe. C'est à cette condition que les résultats de laboratoire se traduiront en gains réels sur le terrain. Une telle politique, pour être efficace, doit aussi s'inscrire dans la durée et être évaluée régulièrement. Fixer des objectifs clairs par filière, mesurer les progrès accomplis et corriger le tir lorsque c'est nécessaire sont les meilleurs gages de réussite d'une stratégie qui vise la souveraineté alimentaire.

Le recensement des terres non exploitées est annoncé comme une étape importante. Comment peut-on concrètement faire de ce recensement un levier pour remettre ces terres au service de la production agricole ?

Bien que les terres non exploitées soient l'objet d'un recensement, elles peuvent déjà être estimées à quelques centaines de milliers d'hectares chaque année. Cela constitue un potentiel de production important qui pourrait contribuer à l'approvisionnement de nos marchés, de notre industrie agroalimentaire et même contribuer à l'exportation de certains produits tels que les agrumes, l'huile d'olive, le caroube et le pistache. Il faut savoir qu'il s'agit là de terres abandonnées par leurs propriétaires momentanément ou durablement pour diverses raisons, telles que les conflits liés à l'héritage, le manque de moyens en début de campagne, la baisse du niveau de la nappe. Il y a aussi les terres de petites superficies situées dans les zones montagneuses et accidentées qui nécessitent une main-d'œuvre et du matériel spécifique en lien avec les produits de terroir tels que les fourrages et les légumineuses alimentaires.

Le recensement de l'ensemble des terres abandonnées devra déboucher in fine sur une connaissance précise des superficies concernées et donner aux pouvoirs publics une plus grande marge de manœuvre dans l'élaboration des politiques agricoles et rurales. Chaque situation appelle une

réponse différente : régler un litige successoral, accompagner financièrement un exploitant en difficulté ou équiper une zone de montagne ne relèvent pas des mêmes outils. Cette connaissance précise portera aussi sur la localisation et la vocation de chaque parcelle, ce qui permettra de les réaffecter, de les mettre en valeur ou de les intégrer dans de nouveaux projets.

Pour que le recensement soit un véritable levier, il devra être suivi d'actions concrètes, rapides et transparentes, afin que ces terres retrouvent sans tarder leur vocation productive. L'implication des collectivités locales, des chambres d'agriculture et des organisations professionnelles sera déterminante, car ce sont elles qui connaissent le mieux la réalité des parcelles et les attentes des propriétaires. Un travail de proximité permettra de lever les blocages et d'encourager les exploitants à reprendre leurs terres.

Face aux évolutions actuelles de l'agriculture, quelles sont, selon vous, les innovations et les nouvelles approches qui pourraient réellement transformer l'agriculture algérienne ?

Partout dans le monde, on parle de la smart agriculture ou de l'agriculture numérique 4.0, en référence à l'introduction progressive et continue de la technologie dans la conduite des cultures. En Algérie, cela se traduit par l'exploitation d'une station météorologique automatisée au niveau de l'exploitation agricole, le pilotage intelligent d'un pivot d'irrigation, la reconnaissance de la maturité des fruits par les techniques de l'intelligence artificielle ou la caractérisation précoce de maladies par l'utilisation de l'imagerie satellitaire.

Cependant, l'innovation ne peut et ne saurait être uniquement technique mais elle doit également être sociale impliquant de nouveaux modèles d'organisation de la profession agricole autour des forages, de la lutte biologique contre les ravageurs ou des moyens de commercialisation à même de défendre les intérêts des agriculteurs. L'objectif de ces outils est de produire mieux, avec moins d'intrants et moins d'eau, en prenant des décisions fondées sur des données plutôt que sur la seule intuition.

Ils permettent d'intervenir au bon moment et à la bonne dose, ce qui réduit les pertes et les coûts. Sur le plan social, mutualiser un

forage, partager du matériel ou organiser collectivement la vente de la production permet à de petites exploitations d'accéder à des équipements et à des marchés qui leur seraient inaccessibles individuellement. C'est la combinaison de la technologie et de l'organisation collective qui produira une transformation durable de l'agriculture algérienne.

Quid de la formation ?

Il faut former les jeunes agronomes, techniciens et agriculteurs à ces nouveaux outils. L'École, l'Université et les centres de formation ont un rôle essentiel à jouer pour préparer une génération capable de maîtriser les données, les capteurs et les logiciels, tout en gardant le savoir-faire paysan acquis au fil des générations.

Au-delà de l'extension des surfaces cultivées, comment peut-on passer durablement à une agriculture de rendement, avec une meilleure productivité à l'hectare ?

Passer durablement à une agriculture de rendement suppose que l'ensemble des filières agricoles s'inscrivent sur le temps long dans une logique de performance économique, technique et environnementale. Les agriculteurs doivent bénéficier de formations continues et d'accompagnement selon les régions où ils exercent pour faire face aux contraintes de terrain : accidents climatiques tels que le sirocco ou le gel, maladies, à l'instar du mildiou ou de la fusariose et pannes qui affectent le matériel agricole ou d'irrigation...

Les instituts techniques sous tutelle des secteurs de l'agriculture et de la formation professionnelle ainsi que les établissements de formation et de recherche de l'enseignement supérieur sont appelés à contribuer à l'effort de renforcement des capacités techniques dans les régions à fort potentiel de production.

La transformation vers une agriculture plus productive doit s'appuyer non seulement sur des semences et plants de haute qualité et bien adaptées au contexte local mais aussi sur une modernisation de la mécanisation agricole tout au long du cycle cultural : semoirs, charrues, pulvérisateurs, moissonneuse batteuse. Cela suppose bien entendu plus de souplesse pour l'acquisition ou la location de ces

moyens y compris la pièce de rechange. Il ne s'agit pas seulement de produire plus, mais de produire mieux, à un coût maîtrisé et en préservant les ressources que sont le sol et l'eau.

Une présence de proximité, avec des démonstrations sur les parcelles, est souvent plus convaincante que de longs discours pour accompagner les agriculteurs. L'indisponibilité de la pièce de rechange immobilise trop souvent des machines au moment le plus critique de la campagne, d'où l'importance de cette souplesse.

Enfin, la maîtrise des itinéraires techniques, depuis le choix de la variété jusqu'à la récolte, en passant par la fertilisation raisonnée et la gestion de l'irrigation, reste la clé d'un rendement élevé et régulier. C'est en agissant simultanément sur tous ces maillons que l'on obtiendra des gains de productivité durables, à l'hectare comme à l'échelle nationale.

Comment se présente la nouvelle saison agricole et quelles sont, selon vous, les principales conditions à réunir pour assurer une bonne campagne et de meilleurs rendements ?

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle saison agricole avec tout ce que cela comporte comme incertitude en matière de pluviosité à venir et cela vaut pour près de trois millions d'hectares de terre, allant de la façade maritime jusqu'aux Hauts-Plateaux de l'Est et de l'Ouest. Au-delà de l'usinage des semences, de l'approvisionnement en engrais et du travail du sol, je dois insister sur la nécessité de prévoir des ouvrages de collecte des eaux pluviales partout là où cela est possible. Le changement climatique marqué par des averses intermittentes et intenses impose de capter le maximum d'eau afin de les utiliser en irrigation.

L'utilisation des eaux épurées ne doit pas être négligée en tant que ressource d'appoint car quelques dizaines de millimètres d'eau peuvent « sauver » une campagne agricole, notamment durant les périodes sèches survenant tout au long de l'année. Dans les zones où la céréaliculture dépend étroitement de la pluie, il vaut mieux capter l'eau que de la laisser ruisseler. Ces ouvrages, qu'ils soient de petite ou de grande taille, constituent une assurance contre l'irrégularité des précipitations.

Et pour l'agriculture saharienne ?

Pour l'agriculture saharienne qui concerne dans l'immédiat plus de 120.000 hectares, l'enjeu d'achever la campagne de semis à temps est crucial. Le cycle de croissance du blé de 6 mois et les températures extrêmes auxquelles il s'expose dès le mois de mai imposent d'achever la campagne de semis au mois de décembre au plus tard. Petit à petit, les acteurs de la filière céréalière prennent conscience des risques induits par le climat et s'alignent sur des protocoles adaptés. Un semis tardif expose la culture à la chaleur au moment le plus sensible, celui du remplissage du grain, avec le risque de pertes importantes de rendement. Il faut poursuivre dans cette voie, en respectant les calendriers techniques et en privilégiant les variétés les mieux adaptées à chaque zone.

GAZA

Le PAM réduit « drastiquement » son aide alimentaire faute de financements

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé lundi avoir réduit d'environ un tiers le nombre de bénéficiaires de son aide alimentaire dans la bande de Gaza faute de financements, privant quelque 500 000 personnes d'une assistance essentielle à l'approche de l'hiver.



L'agence onusienne vient désormais en aide à 1,1 million de personnes parmi les plus vulnérables de l'enclave palestinienne, contre 1,6 million le mois dernier. Les familles bénéficiaires ne recevront plus qu'un colis alimentaire au lieu de deux, ainsi qu'une quantité réduite de farine de blé. Le nombre de repas chauds distribués chaque jour est passé de 250 000 à 150 000. Dans les zones difficiles d'accès, notamment à proximité de la ligne jaune, les distributions auront désormais lieu un jour sur deux. Le PAM a également réduit le montant de l'aide financière versée à 75 000 familles. Il maintient toutefois son soutien aux boulangeries qui couvrent un tiers des besoins en pain de Gaza, ainsi que son aide nutritionnelle à 300 000 femmes et enfants et la distribution de collations saines à 200 000 écoliers.

UNE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE TOUJOURS FRAGILE

Selon les estimations du PAM, 1,4 million de personnes, soit 67 % de la population de Gaza, sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë de niveau « crise » ou supérieur, contre 1,6 million, soit 77 % de la population, à la fin de 2025.

Malgré cette amélioration, la situation reste fragile, souligne l'agence. Environ 200 000 per-

sonnes se trouvent en situation d'urgence alimentaire et ont besoin d'une assistance immédiate pour prévenir les décès liés à la faim. Seul un enfant sur cinq bénéficie d'une alimentation suffisamment diversifiée, tandis que l'accès aux soins, à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène demeure limité. Le chômage, qui touche plus de 80 % de la population selon le PAM, empêche de nombreuses familles d'acheter des produits frais et des aliments riches en protéines, même lorsqu'ils sont disponibles. L'amélioration de l'accès humanitaire et de l'acheminement de l'aide depuis l'annonce du cessez-le-feu en octobre 2025 a contribué à réduire l'insécurité alimentaire, relève l'agence. Ces progrès pourraient toutefois être rapidement compromis par une nouvelle baisse des financements.

UN BESOIN DE 450 MILLIONS DE DOLLARS SUR SIX MOIS

Le manque de fonds affecte également les opérations du PAM en Cisjordanie occupée, où le nombre de bénéficiaires a été réduit de moitié en septembre, passant de 400 000 à 200 000 personnes. L'agence indique avoir reçu en 2026 moins de la moitié des montants alloués les années précédentes à ses opérations en Palestine. Elle estime avoir

besoin de 450 millions de dollars pour maintenir ses activités essentielles à Gaza et en Cisjordanie d'octobre 2026 à mars 2027. À l'approche de l'hiver, le PAM appelle à mobiliser d'urgence des fonds supplémentaires pour poursuivre l'aide alimentaire d'urgence, assurer un soutien essentiel en ingénierie et prévenir la malnutrition, notamment chez les jeunes enfants et les femmes enceintes ou allaitantes.

L'OIM ALERTE SUR LA DÉGRADATION DES ABRIS À L'APPROCHE DE L'HIVER

Les déplacements répétés au cours des trois années de guerre génocidaire menée par Israël contre Gaza ont considérablement détérioré les abris dans l'ensemble de l'enclave, tandis que les restrictions et le manque de financements entravent les préparatifs en vue de l'hiver, a déclaré vendredi soir un haut responsable de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Karl Baker, coordinateur régional des opérations de crise de l'OIM pour Gaza, a indiqué que certains Palestiniens avaient été déplacés jusqu'à huit fois, endommageant ou détruisant à chaque fois les tentes et autres abris temporaires dans lesquels ils vivaient. « Lorsqu'ils se déplacent, tous les biens qu'ils possè-

dent ou possédaient sont détruits, ou ils doivent chercher un nouvel abri », a déclaré Baker à UN News. Même les matériaux de première nécessité, comme les bâches, doivent être remplacés environ tous les six mois. Cependant, les organisations humanitaires ne parviennent pas à acheminer de nouvelles fournitures dans la bande de Gaza en quantités suffisantes, a-t-il expliqué. Baker a souligné que les organisations humanitaires devaient désormais dépasser le stade des solutions temporaires pour privilégier des abris de transition plus durables. Toutefois, les matériaux nécessaires à la construction de toitures plus solides, de sols en béton et de murs plus résistants sont soumis aux restrictions israéliennes sur les biens à « double usage », justifiées par des préoccupations sécuritaires. « Après trois années de guerre, nous devons améliorer la qualité des abris dans lesquels vivent les habitants et passer des solutions temporaires à des abris de transition plus durables », a-t-il déclaré. Baker a précisé que l'OIM restait en contact permanent avec les autorités israéliennes, mais que certains matériaux destinés à la construction d'abris durables continuaient de se voir refuser l'entrée dans l'enclave pour des raisons de sécurité. Il a également évoqué le manque de financements et les perturbations du transport maritime international parmi les obstacles rencontrés par les organisations humanitaires. L'OIM dépend notamment de fournisseurs situés dans des pays comme la Chine, l'Inde et le Pakistan. Bien que des financements commencent à être débloqués, ils restent insuffisants pour répondre aux besoins des quelque 1,8 à 1,9 million de personnes nécessitant une aide en matière d'hébergement, a-t-il ajouté. Selon Baker, seule une trentaine de pour cent du territoire de Gaza est actuellement accessible à la majeure partie de la population, contraignant les Palestiniens

déplacés à s'entasser dans des zones de plus en plus surpeuplées et souvent exposées aux inondations. « Les 30 % du territoire où ils vivent actuellement constituent un immense camp de déplacés », a-t-il déclaré. Alors que les pluies hivernales ont déjà commencé, les organisations humanitaires s'efforcent d'intervenir dans les zones exposées aux inondations et de déployer des pompes à eau. Baker a toutefois averti que permettre aux Palestiniens déplacés de traverser l'hiver constituerait le principal défi. Plus tôt ce mois-ci, l'OIM avait indiqué que les stocks disponibles et les livraisons attendues de matériel d'hébergement ne couvraient que 17 % des besoins de Gaza pour l'hiver. Plus de la moitié des tentes et des abris de fortune étaient par ailleurs en mauvais état. Un cessez-le-feu est en vigueur depuis le 10 octobre 2025, mais les attaques israéliennes et les restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire et des matériaux destinés aux abris se poursuivent.

QUATRE PALESTINIENS, DONT UN ENFANT, TOMBENT EN MARTYRS À GHAZA

Quatre Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs dimanche soir par des tirs de l'armée d'occupation sioniste dans différentes zones de la bande de Ghaza, ont indiqué des sources palestiniennes. Des sources médicales du complexe hospitalier Al-Chifa, à Ghaza, ont déclaré que l'hôpital avait reçu le corps d'un Palestinien tombé en martyr lorsqu'un drone sioniste a pris pour cible un groupe de civils dans une rue à l'ouest de la ville de Ghaza. Plusieurs autres personnes ont été blessées. Ces sources ont ajouté qu'un Palestinien était décédé des suites de ses blessures après avoir été touché par des tirs des forces d'occupation sioniste à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza. Dans le sud de la bande de Ghaza, une source médicale a indiqué que l'hôpital Nasser de Khan Younès avait reçu le corps d'une Palestinienne tomée en martyre par des tirs de l'armée d'occupation sioniste. Dans le centre de la bande de Ghaza, l'hôpital Al-Aqsa de Deir el-Balah a signalé qu'un enfant est tombé en martyr par des tirs de l'armée sioniste, dans le camp de réfugiés de Maghazi. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 74.475 martyrs et 175.517 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes. Le corps de sept martyrs ainsi que 25 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, pas moins de 1.517 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.400 autres ont été blessés, tandis que les corps de 839 martyrs ont été récupérés, selon les autorités sanitaires.

CRISE EN FRANCE

Les syndicats français appellent à une grève générale le 5 novembre prochain

Les syndicats français observeront une grève nationale le 5 novembre prochain pour exprimer leur mécontentement face à la cherté de la vie et la dégradation du pouvoir d'achat, une action prévue dans la continuité des manifestations organisées samedi dans plusieurs villes françaises. La grève du 5 novembre programmée à l'initiative de l'intersyndicale française, verra la participation de travailleurs représentant différents secteurs d'activité à travers le territoire français. « La grande journée intersyndicale de grève et de manifestation interprofessionnelle du 5 novembre » est l'intitulé choisi pour cette action impliquant plusieurs syndicats dont la Confédération générale des travailleurs (CGT), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), Force Ouvrière (FO), l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et la Fédération syndicale unitaire (FSU). Dans un texte publié dimanche sur son site, la CGT assure que la situation difficile que vivent les ménages

français est due à une politique gouvernementale favorisant les plus riches. « La situation actuelle n'est pas due au niveau des dépenses sociales, qui sont utiles pour toutes et tous, mais aux milliards d'euros de recettes dont on se prive en faisant des cadeaux aux ultra-riches et aux grandes entreprises, sans aucune utilité sociale », soutient le syndicat. « Affaiblir les services publics c'est aussi préparer leur privatisation et quand c'est privé, c'est plus cher ! Hôpitaux, écoles, transports, petite enfance. Pour des services publics accessibles et de qualité, il faut plus d'emplois, de meilleurs salaires et des investissements. Réduire les moyens, c'est dégrader les services et les conditions de travail de celles et ceux qui les font vivre », ajoute le même texte. La CGT estime que l'urgence actuellement est d'« augmenter le Smic (salaire minimum), le point d'indice dans la fonction publique, les pensions et les minima sociaux et d'indexer les salaires et les prestations sociales sur les prix ». « Alors que les entreprises bénéficient de milliards d'aides

publiques, des milliers d'emplois sont supprimés », s'étonne la CGT. « Cet argent doit servir à maintenir et à créer des emplois de qualité, relocaliser notre industrie et investir dans la transition écologique, et pas à réaliser des licenciements boursiers », préconise le syndicat. Samedi, des manifestations ont été organisées dans de nombreuses villes françaises. Et les participants représentaient des catégories très variées de la société française. La mobilisation, qui a réuni entre 550.000 personnes, selon le ministère français de l'Intérieur, et 800.000 personnes, selon les organisateurs, rassemblait des lycéens, des étudiants, des salariés et des sympathisants du mouvement des « Gilets jaunes », dans le prolongement de plusieurs semaines de mobilisation lycéenne. Selon des médias locaux, la police a eu recours, à plusieurs reprises, au gaz lacrymogène contre des manifestants, dès le début de la manifestation à Paris, signalant que les forces de l'ordre ont fait usage de l'engin lanceur d'eau et de gaz lacrymogène.

LES USTENSILES NOIRS EN CUISSON

Débarressez-vous en au plus vite !

Vos ustensiles de cuisine, particulièrement ceux en plastique noir, sont peut-être néfastes. C'est du moins le résultat d'une étude publiée récemment dans la revue Chemosphere.

RETARDATEUR DE FLAMME : UN COMPOSÉ TOXIQUE

Fouet, louche, spatule, pince... On les utilise tous les jours pour cuisiner ou pour servir un plat. Pourtant, nos fidèles ustensiles de cuisine contiendraient des produits chimiques toxiques : des retardateurs de flamme. Ces derniers sont des produits chimiques ajoutés à



certains appareils du quotidien comme les ordinateurs, les télévisions, les voitures, certains meubles... Ce qui leur permet de répondre aux normes de résistance au feu. Cependant, selon une étude publiée dans la revue Chemosphere, ces retardateurs de flamme ont été retrouvés dans des articles ménagers, notamment des

ustensiles de cuisine. Les produits chimiques proviennent du recyclage des plastiques contenus dans les appareils électroniques. Environ un ustensile en plastique noir sur dix contiendrait ces produits toxiques. Or, « les problèmes de santé liés aux retardateurs de flamme comprennent la cancérogénicité, la perturbation endocrinienne, la

neurotoxicité et la toxicité pour la reproduction et le développement » expliquent les auteurs de l'étude. Il s'agit donc d'un réel problème de santé, notamment parce que les ustensiles de cuisine entrent régulièrement en contact avec des aliments chauds, ce qui précipiterait la libération de ces produits toxiques dans le contenu de nos assiettes. Ces retardateurs de flamme ont également été retrouvés dans des jouets pour enfant ou des boîtes alimentaires.

UNE ALTERNATIVE EN BOIS OU EN INOX

L'idéal, pour éviter tout risque de contamination, est d'opter pour des ustensiles en bois ou en inox. L'inox est une matière inerte, sans revêtement, qui ne bouge pas, malgré les températures élevées. Le bois quant à lui est toujours préférable au plastique. Cependant, il est bon de privilégier un bois qui n'a pas été teint ni traité. Le silicone peut également être une bonne option, à condition qu'il soit de bonne qualité, pour éviter les éventuelles substances toxiques.

Voici les meilleurs aliments à consommer pour booster votre énergie dès le matin !

Il n'est pas toujours facile de trouver de l'énergie dès le matin. Pourtant, plusieurs aliments pourraient vous y aider, dès le petit-déjeuner.

DONNER DE L'ÉNERGIE À SON ORGANISME, DÈS LE MATIN

« Le corps utilise beaucoup de réserves d'énergie pour la croissance et la réparation pendant la nuit. Prendre un petit-déjeuner équilibré permet de faire le plein d'énergie » explique la diététicienne Sarah Elder, à la BBC. Ainsi, au saut du lit, se composer un vrai repas permet d'attaquer la journée dans de bonnes dispositions. La première des choses à ajouter à votre petit-déjeuner est une source de protéine. « Au-delà de booster la motivation et la vigilance, la consommation de protéines au petit-déjeuner permet également de se sentir rassasié plus longtemps, et de réduire les fringales dans la matinée » indique Anthony Berthou, diététicien et nutritionniste, à Yuka. Les sources de protéines sont nombreuses : il est possible d'opter pour un œuf, du fromage, un yaourt, des sardines, du jambon de qualité, des oléagineux, un dessert végétal au soja, des graines de chia... Pour conserver votre énergie toute la matinée et éviter les coups de barre, il est important d'opter pour des aliments à index glycémique bas. Cela permet d'épargner au corps un pic de glycémie entraînant une forte production d'insuline puis une chute brutale du taux de sucre dans le sang. Pour cela, il est possible d'ajouter à son petit-déjeuner du « pain au levain à base de farine complète ou semi-complète bio ou encore le muesli traditionnel (mélange à base de flocons d'avoine ou d'épeautre, par exemple) » explique l'expert. Enfin, n'oubliez pas le « bon » gras. Les oméga-3 et 9 sont essentiels au bon fonctionnement de notre organisme. Ces bonnes graisses se trouvent dans les amandes, les noix, les noisettes, mais aussi les graines de chia, de courge, l'avocat ou les sardines. Il est ainsi possible de remplacer sa pâte à tartiner préférée par une purée d'oléagineux. De quoi prendre soin de son cerveau, dès le matin !

L'IMPORTANCE DU CHOIX DE LA BOISSON

Oubliez le café à volonté. Une trop forte consommation pourrait avoir l'effet inverse de celui désiré. Au contraire, pour réveiller votre attention et votre mémoire, le thé vert est une excellente option. En effet, la boisson contient de la caféine, mais est également très riche en antioxydants. Ces derniers permettent de prévenir de nombreuses maladies comme les cancers ou les maladies neurodégénératives.

MANGER SAINEMENT

Qu'est-ce que le batch cooking ?

Le mot anglais "batch" signifie "grouper, faire des lots". Batch-cooker signifie tout simplement regrouper la préparation des repas. Concrètement, vous préparez vos repas de la semaine le dimanche, sur une seule session de cuisine. Cela peut prendre plusieurs heures et demande un minimum d'organisation. Une idée qui n'est pas révolutionnaire puisque nos grands-mères batch-cookaient déjà sans même le savoir.

C'EST QUOI LE BATCH-COOKING ?

Le mot anglais "batch" signifie "grouper, faire des lots". Batch-cooker signifie tout simplement regrouper la préparation des repas. Concrètement, vous préparez vos repas de la semaine le dimanche, sur une seule session de cuisine. Cela peut prendre plusieurs heures et demande un minimum d'organisation. Une idée qui n'est pas révolutionnaire puisque nos grands-mères batch-cookaient sans même le savoir.

POURQUOI "BATCH-COOKER" ?

La technique du batch-cooking présente de nombreux avantages. Elle limite d'abord la consommation de produits transformés vers lesquels on a tendance à se tourner quand on a rien préparé à manger ou qu'on manque de temps pour manger. En batch-cooking, on sait ce qu'on mange : du 100% fait maison !

Le batch-cooking est aussi un bon moyen de faire des économies. Après avoir imaginé

vos recettes de la semaine, vous allez en courses pour n'acheter que ce dont vous avez besoin pour préparer vos plats. Cela limite les pauses déj' au restaurant, au fast-food, à la boulangerie ou encore les plats livrés. Il est possible de faire des repas complets et savoureux avec peu d'argent, à condition d'y mettre un peu d'huile de coude. Enfin, les personnes qui pratiquent le batch-cooking ont une charge mentale en moins la semaine, qui est souvent déjà bien chargée en préoccupations. Elles n'ont pas à devoir penser à ce qu'elles vont cuisiner ou aux courses à faire en pleine semaine.

NOS CONSEILS POUR SE LANCER DANS LE BATCH-COOKING

Tenté par le batch-cooking ? Voici quelques conseils et astuces pour bien préparer vos repas à l'avance.

EQUIPEZ-VOUS EN MATÉRIEL DE CUISINE (LES ESSENTIELS)

Inutile d'avoir les équipements d'un grand chef pour se lancer dans le batch-cooking. Cependant, vous devez être en possession de quelques indispensables : une planche à découper, des couteaux bien aiguisés, des tupperwares, des étiquettes pour savoir ce que contient chaque tupperware, de grandes casseroles.

Avoir une grande cocotte minute et un robot mixeur peut également être utile.

IMAGINEZ VOS REPAS EN AMONT

Avant de vous lancer en cuisine, posez-vous devant un petit carnet pour écrire noir sur blanc vos menus de la semaine ou du mois (si vous voulez prendre de l'avance).

ORGANISEZ VOTRE PLAN DE TRAVAIL

Avant de préparer vos repas, rassemblez sur la table tous les ingrédients dont vous avez besoin. Travaillez sur un plan de travail propre et organisé. Veillez à avoir du temps devant vous (plusieurs heures) pour cuisiner plusieurs repas.

FAITES LA VAISSELLE AU FUR ET À MESURE

Si vous préparez plusieurs recettes en même temps, lavez vos ustensiles de cuisine au fur et à mesure pour ne pas vous retrouver avec une montagne de vaisselle sale à la fin de votre session de cuisine.

LAISSEZ REFROIDIR VOS PLATS AVANT DE LES PLACER AU FRIGO OU AU CONGÉLATEUR

Une fois vos plats terminés, placez-les dans des tupperwares étiquetés et laissez-les refroidir avant de les mettre au réfrigérateur ou au congélateur (attention, certains aliments ne peuvent être congelés).

PETITES HABITUDES

Les routines sont-elles primordiales à notre équilibre ?

Que ce soit dans le couple ou au travail, on cherche toujours à chasser la routine, et pourtant elle serait bénéfique pour notre bien-être mental. Réduction de la charge mentale, confiance en soi, créativité, preuve d'amour.

UN MOYEN DE METTRE SON CERVEAU AU REPOS

Du lever jusqu'au coucher, notre cerveau est très sollicité, il doit prendre en permanence des décisions. Les routines, qui sont des habitudes que l'on répète tous les jours sans innover, permettent au

cerveau de se "reposer". En effet, l'exécution des routines demande peu d'effort puisqu'on les connaît par cœur et on les maîtrise. De ce fait, elles réduisent notre charge mentale et laissent plus de place à la créativité, aux réflexions. Ce qui n'est pas négligeable quand on sait qu'une charge mentale trop importante favorise les troubles du sommeil et de l'attention, et dans les cas les plus graves, le burn-out. Imaginez une vie sans routines, remplie uniquement de décisions spontanées et d'imprévus. Ce serait épuisant pour notre cerveau.

LES PETITES HABITUDES AIDENT À SE MOTIVER POUR LA JOURNÉE

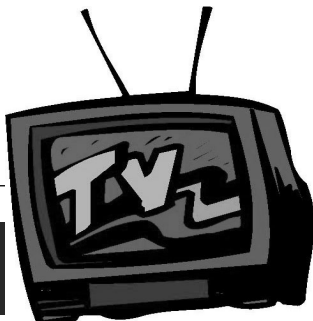
Chez certaines personnes, les petites habitudes constituent des objectifs à atteindre dans une journée. Elles permettent de bien démarrer la journée et aident à lutter contre la procrastination. Les routines offrent aussi un cadre, une organisation qui rassurent dans un contexte de plus en plus incertain. Ce n'est pas pour rien qu'on conseille aux parents d'instaurer des rituels aux jeunes enfants qui

ont besoin d'être rassurés et cadrés pour bien grandir et gagner en confiance.

LA ROUTINE EST-ELLE RÉELLEMENT MAUVAISE POUR LE COUPLE ?

La routine a mauvaise réputation, surtout dans les relations amoureuses. On l'accuse souvent d'être à l'origine des relations à bout de souffle. Mais en réalité, on se trompe. Si la passion du début d'une relation amoureuse laisse progressivement place à la routine, c'est que le couple ne peut pas se

construire et se consolider uniquement sur la passion. Deux personnes qui s'aiment ont besoin de mettre en place des petites habitudes pour avancer sereinement ensemble. Ce qui tue l'amour, c'est l'absence d'effort et d'engagement pour l'autre, que certains qualifient de "routine", à tort. Il faut chérir les petites routines de couple (faire un plateau télé tous les vendredis soirs, aller au ciné une fois par semaine, cuisiner ensemble les mêmes plats...). Elles sont certes banales, mais plus précieuses qu'on ne le croit...



Selection du jour



20h10

Koh-Lanta All Stars

Présenté par : Denis Brogniart

Au sud du Panama, 18 concurrents emblématiques de «Koh-Lanta» ont traversé le monde pour débarquer sur un minuscule îlot, baigné par les eaux du Pacifique. Camille, Charlotte, Christina, Clémentine, Dorian, Freddy, Jacques, Joana, Laure, Lola, Maxime, Moussa, Naoil, Nicolas, Tania, Ugo, Vincent et Yassin sont les aventuriers de ce «Koh-Lanta All Stars» ! En partant, ils ne savaient pas qui seraient leurs adversaires mais, surtout, ils étaient loin d'imaginer que cette nouvelle épopée n'aurait rien à voir avec celles qu'ils ont vécues précédemment. L'aventure évolue et ce «Koh-Lanta All Stars» leur réserve d'immenses surprises, du premier au dernier jour !



Prenez soin de vous !

Présenté par : Marine Lorphelin

Et si, après des mois ou des années de souffrance, il était possible de reprendre le contrôle de sa douleur ? Dans ce numéro inédit de «Prenez soin de vous !», Le docteur Marine Lorphelin mobilise une équipe d'experts pour aider Véronique, Caroline et Mathias à lutter contre des douleurs chroniques qui leur gâchent la vie. 23 millions de



Français vivent aujourd'hui avec des douleurs chroniques. Pour certains, elles s'installent après un accident. Pour d'autres, elles apparaissent sans prévenir et finissent par envahir chaque instant de la vie. Caroline, Véronique et Mathias vivent au quotidien avec ces douleurs.



20h10

Le grand échiquier

Présenté par : Claire Chazal, André Manoukian



Depuis l'Opéra royal de Versailles, Claire Chazal, accompagnée d'André Manoukian, consacre une soirée exceptionnelle à Céline Dion. Artistes et invités célèbrent une interprète hors du commun, dont la voix et les chansons ont marqué des générations à travers le monde. De son enfance au Québec à ses débuts avec René Angélil, de la conquête du monde à Las Vegas, des épreuves traversées à sa renaissance parisienne, la soirée retrace les grandes étapes de son incroyable destin. Sont notamment invités Robert Charlebois, Véronique DiCaire, Grand Corps Malade, Ycare, Camélia Jordana, Christophe Willem, Camille Lellouche, Mentissa et Belinda Davids.



20h10

Un petit air de bonheur

Réalisateur : Jacques Santamaria

Jérôme, pianiste et compositeur émérite, est au crépuscule de sa carrière. C'est du moins ce qu'il pense lorsqu'il décide de quitter brutalement Paris pour retourner s'installer à Lyon, sa ville natale, en quête d'un nouveau souffle personnel et professionnel. Jérôme emménage alors au-dessus d'un charmant petit bouchon de quartier, «Aux Amis retrouvés». Mais si Sylvestre, son voisin restaurateur jovial et chaleureux, l'accueille à bras ouverts, il est loin d'en être de même pour ses deux filles adolescentes.



20h10

9-1-1

Avec Angela Bassett, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark, Aisha Hinds, Kenneth Choi, Ryan Guzman, Corinne Massiah, Elijah M. Cooper, Elijah M. Cooper, Mark Consuelos, Tracie Thoms, Anirudh Pisharody, Debra Christofferson

Un couple tente de rénover seul sa maison pour y célébrer son mariage, mais accumule les catastrophes domestiques. Sue est victime d'un AVC et choisit Maddie pour assurer son intérim à la tête du centre d'appels, ce qui crée des tensions avec Josh. May, en pleine réflexion sur son avenir, remet en question son projet de devenir avocate. Buck refuse de parler du traumatisme de son enlèvement.



20h25

Mylène Farmer : «Nevermore»

C'est la plus grande tournée des stades de l'histoire de la musique proposée en France par une artiste ! Très rapidement complet dans les 14 stades (Lille, Nantes, Genève, Lyon, Marseille, Bordeaux, Bruxelles, Nice et Paris), ce concert monumental s'est illustré comme l'un des plus grands événements musicaux de ces dernières années, avec plus de 600000 spectateurs. Depuis, la tournée «Nevermore» a réussi à aligner les succès et les records. L'album a été certifié disque d'or en moins de trois semaines et est devenu l'album live le plus vendu de l'année 2024 en France. Quant à «Nevermore Le film», il a attiré plus de 210000 spectateurs en une soirée lors de sa diffusion au cinéma.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

303 IKEA FRANCE prévoit de supprimer jusqu'à 303 postes dans le cadre d'un plan de transformation, a annoncé lundi l'entreprise dans un communiqué rapporté par la presse française.

L'AUTRE FRONT

En Afrique, les déplacés propagent la crise sanitaire

Les conflits qui secouent le continent africain et ses abords ne tuent pas seulement par les armes. Ils tuent aussi par le déplacement massif qu'ils provoquent, et par la pression insoutenable qu'ils font peser sur les systèmes de santé des pays d'accueil. Le cas de Djibouti illustre aujourd'hui avec acuité cette crise humanitaire silencieuse. Fuyant l'escalade des violences au Yémen, plus de 3 800 personnes avaient rejoint le petit pays de la Corne de l'Afrique au 2 octobre dernier, selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cet afflux, bien que modeste en apparence, représente un choc majeur pour un pays de moins d'un million d'habitants dont les capacités sanitaires sont déjà limitées. À Obock, dans le Nord, point d'entrée principal des réfugiés, les autorités ont recensé 44 cas de diarrhée aqueuse aiguë et un décès au 8 octobre. Au camp de Markazi, un seul centre de santé, en manque chronique de personnel et d'équipements, doit prendre en charge une population vivant dans des conditions extrêmement précaires. L'OMS alerte :

quand l'accès à l'eau potable, aux latrines et aux soins fait défaut, les camps de déplacés deviennent un terreau idéal pour le choléra et autres maladies infectieuses. Cette situation n'est pas isolée. Du Soudan au Sahel, de l'est de la RDC à la Somalie, l'Afrique compte plus de 40 millions de déplacés internes et de réfugiés. Chaque mouvement de population sature des structures de santé déjà fragiles, crée une concurrence pour l'eau et la nourriture avec les communautés hôtes, et fait craindre l'émergence d'épidémies. La pression n'est donc pas seulement sanitaire. Elle est sociale, économique et sécuritaire. Sans un renforcement urgent des systèmes de santé locaux et sans une réponse internationale à la hauteur des déplacements forcés, le continent risque de voir les conséquences des conflits se transformer en crises épidémiques régionales.

UN DÉFICIT DE FINANCEMENT DE 550 000 DOLLARS À DJIBOUTI
Face à cette situation, l'OMS appelle à une mobilisation rapide de ressources financières pour renforcer la surveillance épidémiologique et améliorer la prise en charge des personnes malades. L'organisation estime à 700 000 dollars les fonds nécessaires pour faire face à l'urgence sanitaire à Djibouti. À ce jour, seuls 150 000 dollars ont été mobilisés grâce à son Fonds de réserve pour les situations d'urgence. Il manque donc encore 550 000 dollars pour financer l'ensemble des interventions prévues. Ces ressources doivent notamment servir à renforcer la surveillance sanitaire le long des itinéraires empruntés par les personnes déplacées, à accroître les capacités de traitement à Obock et à soutenir le Centre opérationnel d'urgence de santé publique.

AU YÉMEN, PLUS DE 8 000 CAS SUSPECTS DE CHOLÉRA DEPUIS JANVIER
Les inquiétudes de l'OMS dépassent les frontières de Djibouti. Au Yémen, l'intensification



des violences depuis le 6 août dernier s'accompagne d'une dégradation de la situation sanitaire, marquée par la recrudescence de plusieurs maladies infectieuses. Selon l'organisation, plus de 200 000 personnes ont été déplacées dans dix gouvernorats du pays. Dans le même temps, les cas suspects de choléra ont fortement augmenté, passant de 217 à 647 par semaine en l'espace de trois semaines. Depuis le début de l'année, le Yémen a enregistré 8 034 cas suspects de choléra et 27 décès. Près d'un quart de ces cas ont été signalés au cours des quatre dernières semaines, témoignant de l'aggravation récente de la situation. La rougeole représente également une menace importante, notamment pour les enfants. Plus de 22 800 cas suspects et 128 décès ont été recensés depuis janvier. « Les familles fuyant les conflits sont désormais confrontées à une autre menace : des maladies

qui peuvent être prévenues et traitées », a déclaré la Dre Annette Heinzelmann, directrice régionale des services d'urgence. Pour l'OMS, la dégradation des conditions sanitaires au Yémen pourrait avoir des conséquences au-delà de ses frontières, en particulier à Djibouti, où l'arrivée de populations déplacées accroît les besoins en soins dans un système de santé déjà fragilisé. Afin de répondre à l'urgence sanitaire au Yémen, l'organisation estime ses besoins à 31 millions de dollars pour une période de 90 jours. Sur cette somme, le déficit de financement atteint 26,7 millions de dollars. L'OMS appelle ainsi la communauté internationale à renforcer son soutien pour limiter la propagation des épidémies, garantir l'accès aux soins essentiels et protéger les populations les plus vulnérables, aussi bien au Yémen qu'à Djibouti.

R.I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

De récentes enquêtes internationales ont révélé un nouveau chapitre dangereux de la guerre cybernétique menée par l'entité sioniste contre les médias arabes libres. Cette fois, la protagoniste est la société "Discover-Tech". Discover-Tech est une société de publicité numérique de l'entité sioniste, dirigée par Dekel Boni et fondée en 2020. Sa façade officielle est le marketing numérique, mais le cœur de son activité est l'espionnage. Selon les informations publiques disponibles, les dernières investigations publiées par le laboratoire canadien Citizen Lab, et la société américaine Confiant, le 15 octobre 2026 ont balayé ce récit formel et révélé ce qui était caché. L'enquête a révélé que l'entreprise a involontairement exposé ses journaux de connexion, qui ont montré des connexions d'utilisateurs à partir d'adresses IP situées en Israël, en Europe et dans un pays du Golfe. Cette fuite a été interprétée par les chercheurs comme un indicateur direct de l'existence de bureaux opérationnels ou d'agents et d'opérateurs sur le terrain dans la région. Plus grave encore, dans une activité liée à la société d'espionnage israélienne Candiru, sous sanctions américaines, les enquêteurs ont repéré des connexions dirigées vers ses serveurs dans 9 pays, dont la Belgique qui en accaparait 56%, suivie directement par les Émirats. Cela signifie clairement que les Émirats ne sont plus seulement un marché pour la normalisation, mais se sont transformés en une plateforme opérationnelle et logistique. Des serveurs installés aux Émirats sont utilisés comme nœuds pour rediriger les attaques, pour faciliter la livraison de logiciels espions vers des appareils ciblés, et pour blanchir la trace numérique de la piraterie afin qu'elle

Comment la société israélienne "Discover-Tech" cible les médias arabes avec des serveurs émiratis et pourquoi l'Algérie doit renforcer sa cybersécurité

n'apparaisse pas comme venant directement de Tel-Aviv. L'entreprise elle-même, après avoir été démasquée, a été bannie la semaine dernière des plateformes Google, IAB Europe et Beeswax après la révélation de l'utilisation de son réseau publicitaire comprenant plus de 120 000 sites web et 75 000 applications, à travers lequel elle diffuse pas moins de dix millions de publicités par jour dans le monde, et les utilise comme un cheval de Troie.

LE MÉCANISME MALVEILLANT : UNE PUBLICITÉ QUI VOUS PIRATE SANS QUE VOUS CLIQUIEZ
Le danger de "Discover-Tech" réside dans le fait qu'elle n'a pas besoin que le journaliste clique sur un lien suspect. La technologie qu'elle utilise, via une plateforme appelée Controlim, repose sur l'exploitation du mécanisme d'échange de données dans les publicités. Il suffit que la publicité apparaisse sur un site d'information ordinaire consulté par le journaliste, pour que son adresse IP soit extraite, que son identité publicitaire soit associée à son véritable numéro de téléphone, et que son appareil soit ensuite préparé à recevoir le logiciel espion. Ce réseau a ciblé de manière méthodique des institutions médiatiques arabes, au premier rang desquelles la chaîne Al Jazeera et d'autres réseaux médiatiques arabes, au moyen de programmes sioniste sophistiqués. Ce ciblage n'est pas un événement isolé, mais s'inscrit dans un contexte récurrent visant les médias engagés qui constituent la première ligne de défense des valeurs et de la conscience sociétale. Les médias sont une puissance douce par excellence, et c'est pour cela qu'ils comptent parmi les premières cibles que les adversaires

cherchent à infiltrer ou à faire taire, surtout lorsque ces médias représentent une menace pour les intérêts de certaines parties ou pour des idéologies spécifiques.

POURQUOI LES MÉDIAS ALGÉRIENS SONT-ILS CIBLÉS AUJOURD'HUI ?
Le danger qui menace les institutions médiatiques algériennes aujourd'hui est un danger double et complexe. L'Algérie a adopté une position de principe ferme et sans compromis : le soutien à la cause palestinienne en tant que cause nationale, le rejet de la normalisation, et l'adoption d'une ligne éditoriale claire dénonçant les ingérences émiratie et sioniste dans les affaires intérieures des États. Les médias algériens, publics et privés, ont été à l'avant-garde pour dénoncer le rôle subversif des Émirats et de l'entité en Libye à travers le soutien aux milices et l'attisement de la division, au Soudan à travers le financement de la guerre civile et l'armement des parties pour diviser le pays et piller ses richesses, et dans les pays du Sahel africain, au Mali, au Niger et au Burkina Faso, à travers la propagation du chaos, l'ensemencement de la discorde et le financement de groupes séparatistes pour frapper la stabilité de la région et encercler l'Algérie. C'est cette ligne souveraine qui fait de l'Algérie une cible. Israël possède un arsenal de programmes dédiés au traçage et au ciblage des téléphones des journalistes, et dispose d'une expertise avancée en cybersécurité qu'elle utilise à des fins politiques. L'utilisation de logiciels israéliens n'est pas nouvelle, des chefs d'État et de hauts responsables ayant déjà été piratés ces dernières années via le programme "Pegasus" de la

société NSO Group, dans le but de les espionner et de les menacer. Aujourd'hui, le même scénario se répète avec un nouvel outil, mais avec le même allié. Les Émirats fournissent la couverture, les serveurs et le soutien logistique et financier, et Israël fournit le logiciel et l'expertise en matière d'espionnage. L'objectif est de faire taire la voix algérienne et arabe libre, de voler les sources des journalistes, de prendre connaissance des positions de l'État, et d'orienter l'opinion publique en piratant les salles de rédaction. Face à cette sale guerre, la cybersécurité n'est plus un luxe technique, mais fait partie de la sécurité nationale. Les institutions médiatiques algériennes doivent adopter une stratégie de protection avancée. Les experts définissent trois mesures essentielles : premièrement, s'abstenir totalement d'ouvrir des liens ou des fichiers provenant de sources inconnues et faire preuve d'une extrême prudence à l'égard de tout message provenant de parties inconnues. Deuxièmement, adopter des pratiques de sécurité de base comme la mise à jour continue des systèmes, l'utilisation de réseaux sécurisés et la séparation des appareils professionnels et personnels. Troisièmement, renforcer la sensibilisation cybernétique parmi les travailleurs du domaine médiatique à travers des formations spécialisées et le développement de stratégies de protection numérique qui suivent l'évolution de ces menaces. La bataille aujourd'hui ne se mène plus avec des chars, mais avec des publicités qui espionnent, et avec des serveurs installés dans des capitales arabes pour frapper une autre capitale arabe.

B. KH.